



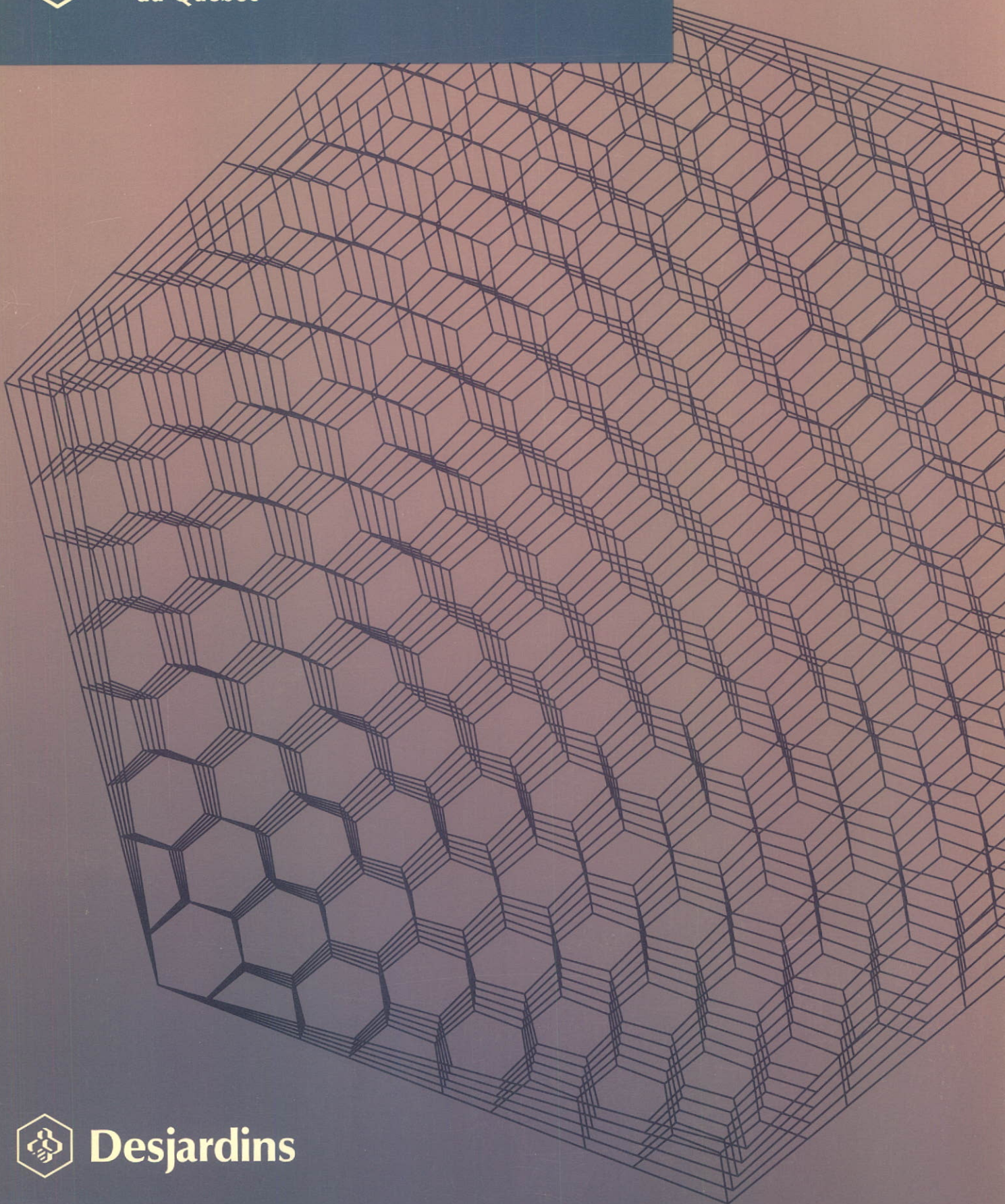
La Confédération
des caisses populaires
et d'économie Desjardins
du Québec

1

9

8

9



Desjardins

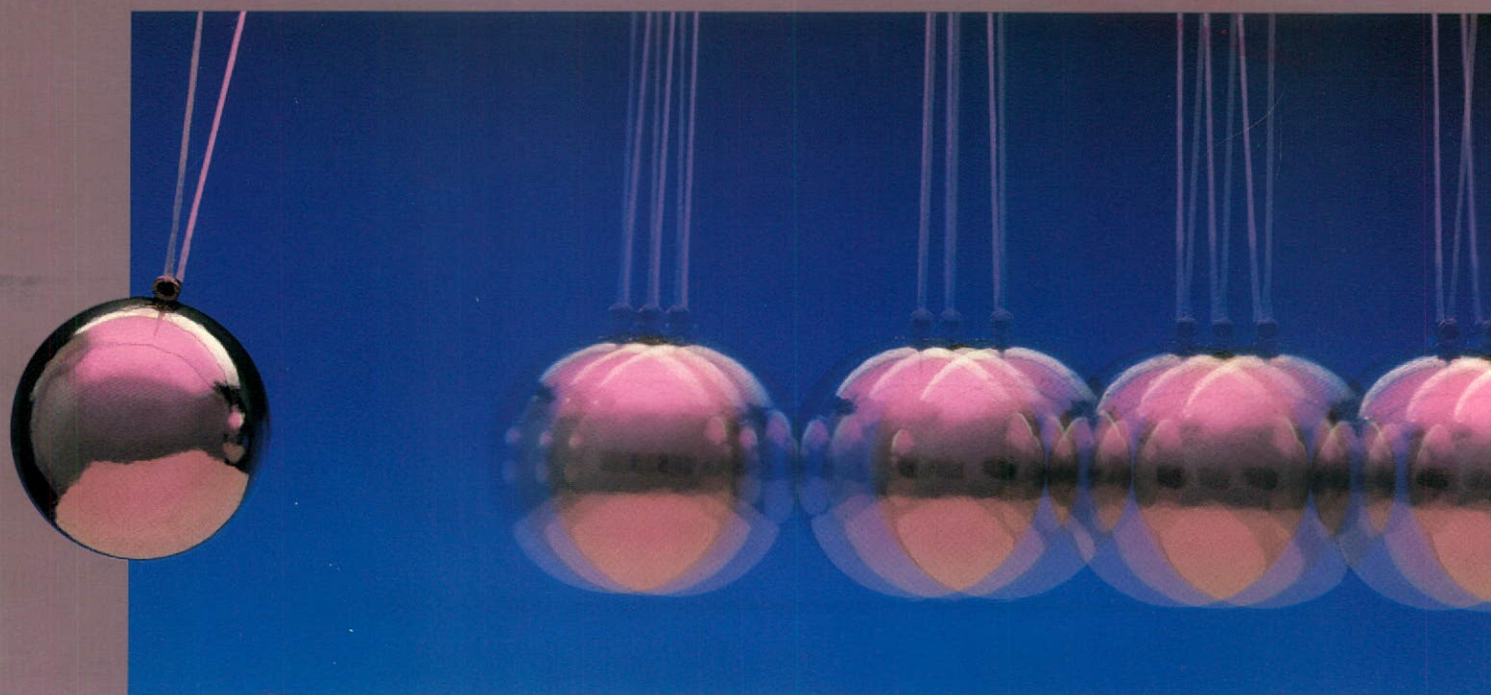
R A P P O R T A N N U E L



Desjardins

*mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf*

...



S O M M A I R E

- 4 Rapport du Président
- 12 Rapport des activités administratives
- 18 Les fédérations membres et les fédérations membres auxiliaires de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
- 20 Le conseil d'administration
- 22 Les commissions
- 22 Les cadres supérieurs et les gestionnaires
- 24 Rapport des vérificateurs
- 27 Bilan
- 28 Notes complémentaires aux états financiers
- 36 Bilan social
- 44 Revue des activités financières des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins du Québec
- 63 Tableaux financiers des caisses et des fédérations de l'Ontario et du Manitoba



*Cinquante-huitième
rapport annuel
de la Confédération
des caisses populaires et d'économie
Desjardins du Québec*

Pour l'exercice clos
le trente et un décembre
mil neuf cent
quatre-vingt-neuf

• • •

Siège social:
100, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) G6V 7N5



Claude Béland
président de la Confédération



LA DÉCENNIE

...

Des années 80 on gardera le souvenir d'une période particulièrement active sur le plan économique. On se souviendra sans doute plus vivement des premières années de cette décennie qui, à travers la crise économique de 1981-1982, ont frappé durement le monde et ont sensibilisé l'ensemble de la société à des réalités sociales et économiques inédites et parfois difficiles.

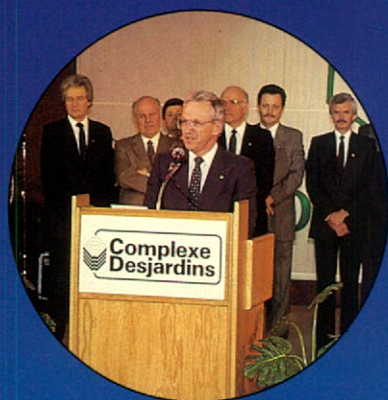
Au Québec, cette crise s'est traduite par une forte hausse du taux de chômage et par l'alourdissement de l'endettement public et privé. Dans ce contexte nouveau, on a vu l'État québécois restreindre graduellement son rôle en matière de développement économique et, consé-

quemment, inciter l'entreprise privée à assumer sa part de responsabilités en ce domaine.

Par la suite, à la faveur de six années consécutives de croissance économique, on a assisté à la montée de l'entrepreneuriat, résultat d'une plus grande confiance des Québécois en eux-mêmes et de leur intérêt grandissant pour la chose économique, à la féminisation du marché du travail et à l'accession d'un nombre croissant de nos entreprises aux marchés internationaux. Simultanément, la levée progressive des frontières a ouvert la voie à des changements structurels importants, notamment au décloisonnement des institutions financières et à la mondialisation des échanges.

Dans l'histoire du Mouvement des caisses Desjardins, cette décennie sera retenue pour la croissance exceptionnelle qu'elle aura favorisée. Effectivement, en 10 ans, l'actif consolidé du Mouvement a presque quadruplé, passant de 11,5 milliards qu'il était en 1979 à 44,2 milliards en 1989, et le nombre d'employés de l'ensemble du Mouvement a quant à lui plus que doublé, passant de 16 999 à 34 912 pendant la même période.

De plus, ces années auront permis aux caisses Desjardins d'augmenter sensiblement leur présence sur le marché de l'épargne et sur les plus importants marchés de crédit. Ainsi, de 32,9 % qu'elle était en 1979, la part de marché des caisses en



matière d'épargne personnelle est passée à 38,7 % en 1989, en hausse de 5,8 %, pendant que celles du crédit à la consommation, du crédit hypothécaire résidentiel et du crédit agricole se sont accrues de 6,8 %, de 2,3 % et de 14,9 % respectivement. C'est cependant en matière de crédit commercial et industriel que la progression des caisses a été la plus significative, comme en témoigne l'impressionnant écart de 16 % entre la part de marché des caisses Desjardins comptabilisée pour ce secteur à la fin de l'année 1979 et celle qui paraît au bilan de l'année 1989.

L'ANNÉE ÉCONOMIQUE 1989

...

Après un long cycle de croissance, l'économie est entrée, en 1989, dans une phase de ralentissement.

Cette année marque donc en quelque sorte une étape et, à ce titre, elle clôturait bien la décennie.

De fait, la croissance de l'économie canadienne a été beaucoup plus modérée en 1989. En outre, elle a été caractérisée par de grandes disparités régionales. Alors que la Colombie-Britannique connaissait une forte expansion, le centre du pays entrait dans une période de ralentissement et l'activité économique de l'Est, notamment celle du Québec et des provinces maritimes, accusait déjà un recul important. Devant une telle conjoncture, les consommateurs québécois se sont retirés graduellement de la scène économique, étant aux prises avec un endettement de plus en plus problématique.

Parallèlement à la détérioration du climat économique, le nombre de nouveaux emplois créés a chuté à 31 000 en 1989 alors qu'il était de 93 000 en 1987 et de 83 000 en 1988. Cette chute étant accompagnée d'un faible accroissement de la population active, le taux de chômage n'a pratiquement pas bougé et s'est établi à 9,3 % comparativement à 9,4 % l'année précédente.

Pour le réseau formé par les caisses, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins, ce ralentissement général aura été l'occasion de se consacrer à une meilleure gestion de sa croissance. Sous ce rapport, l'année 1989 apparaît comme une année de consolidation.

L'importante question de la rentabilité

• • •

Les années successives de croissance rapide avaient exercé des tensions sur des éléments de la structure financière des caisses et un certain essoufflement s'était même manifesté, notamment dans l'alimentation des réserves, lesquelles, on le sait, s'accumulaient uniquement par le virement des trop-perçus. Une modification de stratégie s'imposait.

Ensemble, nous nous sommes donc donné une orientation triennale pour mieux gérer croissance et rentabilité. Comme je l'annonçais lors des assemblées générales annuelles l'année dernière, nous avons tenu un important sommet sur cette question afin de favoriser la circulation de l'information devenue nécessaire et pour inciter le réseau à prendre des mesures concrètes, principalement en ce qui concerne le contrôle des dépenses administratives et la tarification des services de convenance.

COMPTE RENDU FINANCIER

• • •

Comme le démontre avec éloquence le compte rendu financier du dernier exercice, les résultats de ces efforts ne se sont pas fait attendre. Les *trop-perçus*

avant impôts et rémunération ont bondi de 35,9 %, atteignant ainsi le point culminant de 340 millions de dollars, et le *rendement sur l'actif moyen* a crû de 0,16 \$ par 100 \$ d'actif moyen par rapport à l'année dernière pour s'établir à 0,94 \$, soit un niveau comparable à celui de 1987.

Par ailleurs, l'*actif* des caisses populaires, des caisses d'économie, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins s'est fixé à 37,3 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 8,5 %. Bien que moindre que celle de l'année 1988, qui était de 16,2 %, cette augmentation se compare encore avantageusement avec celle des autres institutions de dépôts au Canada.

Pour leur part, les *prêts en cours* dans le réseau des caisses Desjardins ont progressé à un rythme annuel de 6,8 % pour atteindre un volume de 30,9 milliards de dollars. La discipline que s'impose le réseau de caisses en matière de prêts constitue un élément crucial de la rentabilité de celui-ci. Aussi, bien qu'ils soient soumis à l'influence défavorable de l'environnement économique, nos *frais et pertes sur prêts* ne représentent-ils, cette année, que 0,14 \$ par tranche de 100 \$ d'actif moyen.

Quant aux *dépôts d'épargne* des membres confiés aux caisses, aux fédérations et à la Caisse centrale, ils totalisaient 33,9 milliards de dollars au 31 décembre

1989, soit une augmentation de 7,4 % par rapport à l'année précédente. Les dépôts d'épargne des caisses seulement ont, de leur côté, augmenté de 9,6 %, ce qui constitue une très bonne performance.

En outre, on constate un meilleur équilibre entre les prêts et les dépôts. Ainsi, pour la première fois depuis 1982, la progression des dépôts a dépassé de façon très appréciable celle des prêts, ce qui a eu pour effet de limiter les tensions exercées sur l'actif liquide et les apports extérieurs de fonds.

Il m'apparaît important de souligner d'autre part le renforcement du *ratio de capital* du réseau des caisses en 1989. Ce ratio, qui se situait à 3,80 % au terme de l'année précédente, s'élevait à 4,07 % le 31 décembre 1989. Il s'agit là d'une remontée exceptionnelle qui provient des trop-perçus et du redressement comptable effectué à la suite de la création des sociétés de portefeuille. Ce taux ne tient toutefois pas compte des chiffres relatifs à la vente des parts permanentes, ce nouvel outil de capitalisation mis au point en cours d'année, puisque ceux-ci n'apparaîtront au bilan des caisses qu'en 1990.

Enfin, outre le 1,4 milliard de *réserves* qui assurent sa stabilité et sa sécurité, le réseau des caisses dispose également de fonds regroupés au sein de la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins.

Cette corporation, créée en 1980 pour appuyer les caisses temporairement en difficulté, affichait plus de 160 millions de dollars de réserves au 31 décembre 1989.

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

...

L'année 1989 a été riche en événements de toutes sortes, notamment sur le plan juridique. Signalons d'abord que c'est au cours de cette année que fut adoptée la Loi remplaçant la Loi concernant la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. En outre, il s'agissait de notre première année de fonctionnement avec la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. L'entrée en vigueur de cette loi, le 15 mars, nous permettait donc de mener à terme toute une série de dossiers auxquels nous travaillions fébrilement depuis plusieurs mois.

C'est ainsi que nous avons procédé à la refonte complète du règlement de régie interne de la Confédération. Ce nouveau règlement, qui a été adopté par les dirigeants lors d'une assemblée extraordinaire le 21 novembre, était devenu nécessaire en raison de la reconnaissance, par la loi, du droit des caisses Desjardins à l'autodiscipline.

Dans la même foulée, nous avons travaillé à l'élaboration des principes directeurs du code de déontologie devant être adop-

té par les fédérations en cours d'année et à la révision des normes de liquidité applicables à celles-ci et à leurs caisses affiliées. Ces dossiers, amorcés en 1989, devraient être complétés d'ici la fin de l'année 1990.

Par ailleurs, les travaux reliés à l'établissement de la nouvelle structure financière du Mouvement des caisses Desjardins ont mobilisé beaucoup d'énergie tout au long de l'année. Cette importante démarche de restructuration, entreprise au printemps, vise, entre autres, à simplifier la structure de propriété des sociétés filiales et à optimiser le potentiel de levée des capitaux sur les marchés financiers. Ainsi, plutôt que de faire uniquement appel au réseau des caisses pour combler les besoins de capitaux de ses sociétés filiales, le Mouvement pourra rechercher la participation d'autres investisseurs à différents niveaux tout en conservant le contrôle de celles-ci. C'est principalement par la mise en place de sociétés de portefeuille mères, de sociétés de portefeuille intermédiaires et de sociétés filiales que s'est matérialisée cette restructuration. Essentiellement, cette opération a consisté en un vaste processus d'échanges de titres — quelque 50 millions d'actions ordinaires et privilégiées ainsi que des débentures — auquel a participé tout le réseau Desjardins.

Parmi les autres activités réalisées cette année en rapport avec l'établissement de ce «nouveau Desjardins», il convient de mentionner l'importante transaction avec la Caisse de dépôt et placement du Québec faisant de celle-ci le premier partenaire financier du Mouvement dans la Société financière des caisses Desjardins, le rapatriement de la charte fédérale de la Sauvegarde, compagnie d'assurance-vie, et la signature d'une entente avec l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires pour la formation d'un Centre d'autorisation et de paiement des services de santé.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, la possibilité pour le Mouvement d'accroître sa capitalisation par l'émission de parts permanentes était désormais acquise. Ce nouveau capital coopératif, dont une première tranche de 75 millions a été émise le 4 janvier dernier, permettra aux membres de contribuer à la capitalisation de leur caisse tout en profitant d'avantages fiscaux intéressants.

L'émission des parts permanentes Desjardins a nécessité une préparation minutieuse, tant pour la formation des gens appelés à offrir ce nouveau produit dans les caisses que pour la mise sur pied de l'infrastructure de vente et de support qu'exige un

produit semblable dans toute l'étendue du réseau. Cette préparation impliquait, entre autres choses, la rédaction de 1225 prospectus différents.

De tout temps, les caisses Desjardins ont misé sur la force de la concertation pour répondre de la meilleure façon possible aux besoins de leurs membres. Conformément à cette tradition, nous avons élaboré, en 1989, un instrument qui favorisera l'unité de pensée et d'action de toutes les composantes de notre Mouvement, indispensable à la poursuite de notre croissance pour le mieux-être de la collectivité québécoise. Il s'agit de la planification stratégique 1990-1992 du Mouvement des caisses Desjardins, qui doit guider notre cheminement au cours des trois prochaines années. Cette planification est issue d'une vaste consultation menée auprès de quelque 3 500 personnes engagées dans le Mouvement, membres de toutes provenances et employés de tous niveaux, et des conclusions des discussions qu'une cinquantaine de dirigeants du Mouvement tenaient en mai sur ce sujet dans le cadre d'un colloque consacré à la question.

Nos relations avec la collectivité

...

Comme par les années précédentes, le Mouvement des caisses Desjardins a pris une part active au développement de la

communauté québécoise. Au total, 15,9 millions de dollars ont été versés par les caisses, les fédérations, les sociétés filiales et la Confédération en dons et mandats pour appuyer des projets de développement dans le milieu, des mesures pour la protection de l'environnement ou pour financer des activités dans le domaine international.

Notre préoccupation à l'égard de l'emploi nous a incité à nous engager activement dans le Forum pour l'emploi, ce vaste mouvement de concertation pour le développement de l'emploi au Québec auquel ont collaboré des représentants du monde patronal, syndical, universitaire, municipal et autres. Les résultats des forums régionaux et du grand forum provincial tenus au cours de l'année nous ont fourni des données précieuses sur ce problème qui nous permettront d'identifier des solutions d'avenir pour favoriser l'emploi et contrer le chômage.

Dans cette société où le chacun-pour-soi a force de loi, la floraison d'humanité et d'entraide qui caractérise l'action bénévole est plus vitale que jamais. C'est pourquoi j'acceptais d'emblée l'invitation qu'on me lançait, au début de l'année, de présider la Semaine du bénévolat de 1989. Le Mouvement des caisses Desjardins doit lui-même énormément à l'action de générations de bénévoles qui en ont fait la force et

qui en poursuivent l'enracinement. En 1989, on en dénombrait ainsi 17 700 qui, en leur qualité de dirigeants de caisse, ont travaillé à nos côtés pour enrichir ce patrimoine collectif qui constitue une source d'espoir de rapports économiques plus justes dans l'avenir.

Nos relations avec nos partenaires

...

L'année 1989 passera à l'histoire comme étant une année d'alliances. Et pour cause. Pendant cette période, le Mouvement des caisses Desjardins a élargi son rayon d'action en affiliant successivement la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et la Fédération des caisses populaires du Manitoba. Avec la venue de ces fédérations de caisses hors Québec, à laquelle il faut ajouter celle de la Fédération des caisses acadiennes au début de la présente année, se trouvent désormais réunies, par la force de la coopération, la presque totalité des communautés canadiennes de langue française. Cette nouvelle solidarité à laquelle nous convient ces affiliations m'apparaît remplie de promesses, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan culturel.

Dans le même esprit, nous avons signé, en décembre, une entente de coopération avec Crédit mutuel de France, un important groupe coopératif financier

français. Dans le cadre de cette entente, qui nous ouvre une porte sur le marché européen, Assurances du Crédit mutuel ont investi 15 millions de dollars canadiens dans notre filiale Assurances générales des caisses Desjardins. Au-delà des occasions d'affaires de cette nature qu'il pourra susciter, cet accord donnera lieu à des échanges d'expériences, de compétences et de savoir-faire enrichissants.

En outre, dans le contexte de la relance du Conseil de la coopération du Québec à laquelle il s'est associé en 1989, le Mouvement concluait une entente originale de coopération avec cinq importants groupes coopératifs québécois, soit la Fédération des coopératives en milieu scolaire, la Conférence des coopératives forestières, la Fédération des coopératives funéraires, la Fédération des coopératives de travail et la Confédération des coopératives d'habitation. Par ce « mailage » coopératif, nous souhaitons aider ces groupes à consolider leurs assises, soit par le prêt de ressources humaines spécialisées, soit par l'achat de biens et services ou par la collaboration à des projets d'intérêt commun. Les protocoles signés prévoient des engagements mutuels pour une durée de trois ans, mais nous espérons vivement les poursuivre sur une base permanente.

L'année 1989 nous aura également permis d'amorcer des relations avec les autochtones, en appuyant leurs initiatives en matière de développement économique, et de nous associer à des partenaires du milieu des affaires dans une démarche visant à sensibiliser les entreprises au libre-échange. À titre d'institution financière de premier plan au Québec, il est de notre responsabilité de nous assurer que l'accord canado-américain devienne un outil de développement économique pour le plus grand nombre.

Toutes ces collaborations, si engageantes qu'elles soient, ne nous ont pas fait négliger pour autant les relations suivies que nous entretenons depuis des années avec nos partenaires coopératifs du reste du Canada et de l'étranger. Aussi, en 1989, avons-nous poursuivi avec la même constance nos échanges avec la Société canadienne de crédit coopératif, organisme regroupant à l'échelle nationale les caisses de crédit du Canada, de même qu'avec le Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit qui rassemble les coopératives d'épargne et de crédit de 79 pays. Nous nous réjouissons d'ailleurs d'apprendre que celui-ci tiendra son congrès international de 1993 à Québec.

Nos relations avec les gouvernements

...

Dans le prolongement de l'adoption de la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, en décembre 1988, nous avons poursuivi des relations intensives avec le gouvernement du Québec en rapport avec divers dossiers relatifs à cette loi. D'ailleurs, je tiens à souligner l'excellente collaboration des autorités gouvernementales et du législateur tout au long de cette exigeante réforme de la Loi sur les coopératives d'épargne et de crédit du Québec laquelle, précisons-le, n'avait fait l'objet d'aucune révision complète depuis 25 ans.

Ainsi, dans le cadre de la préparation de notre première émission de parts permanentes, nous avons entretenu, l'année durant, des relations étroites avec la Commission des valeurs mobilières ainsi qu'avec le ministère des Finances du Québec, notamment pour la négociation d'abris fiscaux intéressants rattachés à l'acquisition de ce capital.

Par ailleurs, nous sommes intervenus à quelques reprises auprès des deux niveaux de gouvernement pour faire connaître notre opinion sur des questions reliées à nos activités. Qu'il suffise de mentionner les démarches que nous avons entreprises auprès du gouvernement fédéral pour que soit reconnue la spécificité coopérative du Mouvement afin qu'il ne soit pas affecté par

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

neuf

la nouvelle taxe sur les produits et services ainsi que notre intervention auprès de la Société d'habitation du Québec pour exprimer notre désaccord avec la nouvelle procédure de financement hypothécaire exigée des coopératives.

LES SERVICES

. . .

Le Mouvement des caisses Desjardins a toujours fait montre d'un grand dynamisme pour assurer à ses membres un éventail de services financiers d'avant-garde et le plus complet qui soit. Cette année encore, nous n'avons ménagé aucun effort sur ce plan.

Ainsi, en septembre, nous mettions en marche un nouveau service de paiement de factures par télématique. Ce service, accessible aux utilisateurs d'Alex, le réseau télématique dont Desjardins est l'un des fournisseurs, vient s'ajouter à la gamme de services qu'il y offre depuis décembre 1988. Du reste, le Mouvement des caisses Desjardins demeure encore la seule institution financière à offrir des services transactionnels par le truchement de cette technique.

Devant le succès du projet pilote de 1988, le Mouvement n'a pas hésité à donner suite à son intention d'implanter à l'échelle du Québec son système de paiement direct. Ce système, qui utilise la carte de débit, permet aux détenteurs de cartes

Multiservices de régler leurs achats grâce à un transfert électronique de fonds de leur compte personnel à celui du marchand. Aussi, dès avril, annoncions-nous le déploiement de ce mode de paiement dans la plupart des grandes régions du Québec. D'ici deux ans, ce service devrait être accessible aux membres Desjardins de l'ensemble du Québec.

Le dossier du décloisonnement a, une année de plus, retenu considérablement notre attention. C'est dans le contexte de cette préoccupation que s'inscrit, par exemple, la consultation menée en 1989 auprès du réseau afin de formuler au conseil d'administration de la Confédération des recommandations quant à l'orientation du service de planification financière que nous nous proposons d'offrir dans toute l'étendue du Mouvement. C'est cette préoccupation également qui est à l'origine de l'acquisition d'Info-Logik, une firme spécialisée dans le service informatisé de paie pour les entreprises, et de notre participation majoritaire au capital de l'entreprise de courtage de valeurs mobilières de plein exercice Deragon, Langlois ltée, qui en faisait la firme Desjardins Deragon Langlois ltée.

REMERCIEMENTS

. . .

Ce travail colossal n'aurait pu être réalisé sans le professionnalisme et la collaboration constante des membres du conseil d'administration et du comité de direction de la Confédération. À tous je désire exprimer ma profonde gratitude. Je remercie spécialement M. Yvon Daneau qui a été forcé de quitter son poste de premier vice-président Affaires nationales et internationales à la Confédération pour des raisons de santé. Nous conservons précieusement le souvenir de cet homme dont l'expérience et le discernement ont constitué un grand atout pour le Mouvement pendant plusieurs années.

Je souhaite également exprimer des remerciements particuliers aux membres du conseil d'administration qui ont passé le témoin à d'autres en cours d'année. Je songe plus précisément à MM. Charles Gosselin de la Fédération du Bas-Saint-Laurent, Raymond Comtois de la Fédération de l'Estrie et François Richard de la Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Qu'il me soit permis d'évoquer ici le souvenir de M. Guy Bernier, décédé au cours de l'année écoulée. Le conseil d'administration de la Confédération déplore la perte de ce coopérateur, qui fut son président de 1985 à 1989, et qui a par ailleurs

assumé la présidence de la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'Ouest-du-Québec pendant 12 ans. Homme d'action et homme de décision, M. Bernier a marqué de son empreinte, non seulement le Mouvement des caisses Desjardins, mais aussi l'ensemble du mouvement coopératif québécois.

Le conseil d'administration se réjouit par ailleurs d'accueillir de nouveaux membres. Au nom de mes collègues du conseil, je souhaite donc la bienvenue à Mme Lise Julien de la Fédération de Québec, à M. Simon Caron de la Fédération du Bas-Saint-Laurent, à MM. Pierre Barnès, Gilles Clément, Yvan Guérin, Guy Ménard et Jocelyn Proteau de la Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec ainsi qu'à M. André René de la Fédération du Centre du Québec. Leur apport nous sera des plus précieux. Je profite également de l'occasion pour souligner l'arrivée au conseil de MM. Jean-Baptiste Alie de la Fédération de l'Ontario et Maurice Therrien de la Fédération du Manitoba qui ont joint celui-ci à titre d'observateurs.

Au-delà des acquis que sont les résultats financiers très enviables et les réalisations nombreuses de l'année, la compétence, la loyauté et le dévouement des cadres, dirigeants et employés de

toutes les composantes du Mouvement des caisses Desjardins demeurent notre plus grande richesse. C'est pourquoi je m'empresse de leur adresser mes remerciements les plus sincères pour leur travail soutenu tout au long de l'année.

LES DÉFIS À VENIR

...

La décennie qui vient s'annonce particulièrement mouvementée pour le monde financier. L'interdépendance économique croissante des nations et l'effritement accéléré des quatre piliers financiers nous invitent à la mobilisation intelligente de nos ressources et à une solidarité à toute épreuve.

Mais, avant toute chose, il nous faudra poursuivre nos efforts afin d'améliorer notre capitalisation pour l'échéance de mars 1991 fixée par la loi. De même nous faudra-t-il donner priorité aux quatre orientations stratégiques que nous nous sommes données ensemble à l'intérieur de notre plan triennal et qui constituent autant d'enjeux pour le Mouvement pour cette période. Dans ce cadre, toutes nos activités devront être marquées au coin de notre souci de mettre *la gestion de notre croissance au service de notre rentabilité* et de faire de la *qualité du service aux membres* notre *principal avantage concurrentiel*. À travers chacune de nos initiatives devront transparaître également

notre préoccupation de favoriser la *synergie de nos ressources et de nos compétences* pour qu'elle *serve au mieux notre productivité* ainsi que nos efforts pour *demeurer ouverts à toutes les nouvelles occasions* qui s'offriront à nous.

L'urgence de ces défis ne doit pas nous faire perdre de vue cependant l'importance d'intégrer la coopération à chacune des actions que nous entreprendrons. À cet égard, la préparation des fêtes du 90^e anniversaire du Mouvement des caisses Desjardins, à laquelle nous travaillerons cette année, nous fournira une occasion de choix pour mettre au jour la force de la solidarité qui a construit ce Mouvement, la richesse inestimable de notre vaste réseau de ressources humaines et financières ainsi que la fierté légitime d'en être partie prenante.

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

RAPPORT DES ACTIVITÉS

ADMINISTRATIVES

LE COMITÉ DE DIRECTION

CLAUDE BÉLAND
président



RAYMOND GAGNÉ
*président et chef des
opérations de la Société
d'investissement
Desjardins*



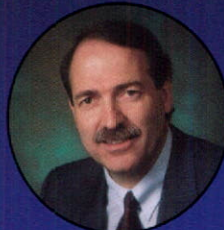
ALBAN D'AMOURS
*premier vice-président
Planification,
Communications,
Marketing*



GEORGES LAFOND
*président et chef des
opérations de la Caisse
centrale Desjardins*



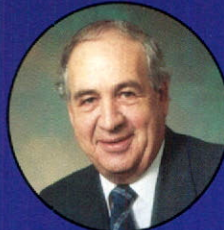
MICHEL DORAY
*premier vice-président
Affaires nationales et
internationales*



JEAN-GUY LAROCHELLE
*vice-président
Affaires juridiques et
Secrétariat général*



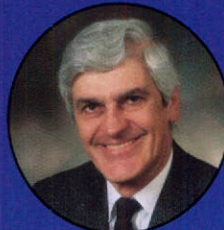
CLAUDE FAUCHER
*premier vice-président
Vérificateur général*



SERGE LIMOGES
*premier vice-président
Gestion de l'information
et Réseaux*



PIERRE FORTIER
*président et chef des
opérations de La société
financière des caisses
Desjardins inc.*



DANIEL ROUSSEL
Chef du cabinet



DENIS FRENIÈRE
*premier vice-président
Ressources humaines
et financières*



MICHEL THÉRIEN
*président et chef des
opérations de La société
de services des caisses
Desjardins inc.*

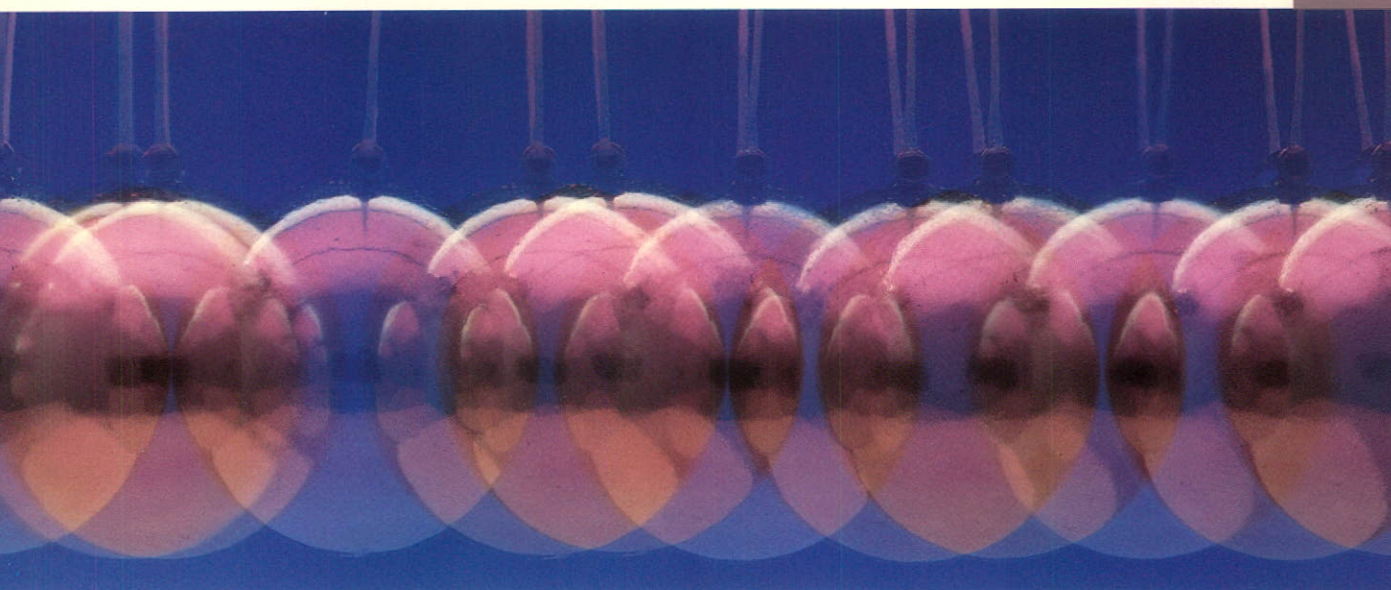


***YVON DANEAU**



* Yvon Daneau a siégé au comité de direction
au cours de l'année en tant que premier
vice-président Affaires nationales et
internationales

avec 1989 se termine une décennie de progression exceptionnelle pour le Mouvement des caisses Desjardins. Quant à l'année qui clôtura cette décennie, on s'en souviendra comme d'une période marquée par des événements déterminants pour le «nouveau Desjardins». Mentionnons, par exemple, l'implantation de la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, la modification de la structure organisationnelle et l'association du Mouvement à des groupements coopératifs de langue française.



Ce fut aussi une année de consolidation dans plusieurs domaines. Le plan d'action de 1989 de la Confédération reflétait d'ailleurs fidèlement cette volonté de renforcer les acquis tout en continuant d'assurer l'essor de Desjardins. Sept grandes priorités, étroitement liées à celles du Mouvement, sous-tendaient ce plan :

- l'implantation cohérente de la nouvelle loi et de nouveaux règlements;
- la gestion de la croissance et de la rentabilité du réseau des caisses;
- l'implantation harmonieuse et optimale du décloisonnement;
- le soutien à la caisse dans l'implantation des changements;

- la réaffirmation de la nature coopérative du Mouvement;
- la préparation du prochain plan triennal du Mouvement;
- la gestion optimale des ressources de la Confédération.

C'est à l'intérieur de ces paramètres que les ressources humaines de la Confédération ont été appelées à travailler et à se concerter en 1989. Les travaux réalisés ont été nombreux et souvent complexes, comme en démontre le bilan qui suit. Tous avaient cependant un dénominateur commun : contribuer à faire de Desjardins le meilleur fournisseur de services financiers. Un objectif général certes fort ambitieux, mais combien motivant pour les acteurs !

LA LOI SUR LES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

• • •

Dans toutes les composantes du Mouvement, selon une dynamique propre à chacune, l'implantation de la loi a nécessité beaucoup d'énergie tout au long de l'année 1989.

À la Confédération, les activités se sont poursuivies de façon intensive. Parmi les réalisations qui ont un impact majeur, il convient de citer :

- le développement et la diffusion des orientations financières concernant la gestion et le contrôle de la base d'endettement;
- la réalisation de différents travaux relatifs à la gestion des fonds des fédérations et de la liquidité du Mouvement;

LA GESTION DE LA CROISSANCE ET DE LA RENTABILITÉ

• • •

- l'aide apportée à l'élaboration et à la rédaction des règlements des caisses et des fédérations;
- l'effort d'harmonisation des règlements, de la politique et de la procédure concernant le crédit des caisses;
- l'établissement des orientations déontologiques du Mouvement et la proposition d'une approche pour la rédaction d'un code de déontologie adapté aux besoins des caisses et des fédérations;
- la réalisation de différents travaux requis pour l'émission et la vente des parts permanentes par les caisses;
- l'adoption des programmes d'inspection et de vérification des caisses et des fédérations;
- la préparation et la diffusion des programmes de formation et de communication pour faciliter l'implantation de la nouvelle loi.

Soulignons enfin que, devant l'envergure des dossiers reliés à la loi, la Confédération, pour les mener à terme, s'est donné un nouveau processus de planification et de gestion des dossiers stratégiques en cours d'année.

Une attention spéciale a été portée à la croissance et à la rentabilité des caisses en 1989. La Confédération s'est efforcée d'être le moteur de la concertation qui s'imposait dans ce dossier.

Ainsi,

- les informations de gestion ont été raffinées et rendues plus accessibles pour aider à l'évaluation des performances à travers le réseau;
- le conseil d'administration de la Confédération s'est donné une orientation spécifique dans sa planification triennale pour mieux gérer les enjeux en matière de croissance et de rentabilité;
- de nouveaux outils ont été mis à la disposition des caisses et des fédérations pour leur permettre d'avoir plus de prise sur les éléments qui influencent leur rentabilité. Mentionnons entre autres la refonte complète du système comptable, la politique des frais d'utilisation et la simplification des méthodes de travail du service courant;

- la sécurité « physique » des opérations du réseau a été améliorée, tout particulièrement en ce qui a trait à la prévention et à la lutte contre la criminalité;
- les recherches sur la télématique et l'élargissement de la gamme des services automatisés, avec l'avènement du « Paiement direct Desjardins », se sont poursuivis, pour soutenir notre volonté de stabilisation des coûts;
- la mise en place de la deuxième centrale informatique et la réalisation du plan de relève ont permis des gains intéressants notamment en ce qui concerne la disponibilité et la fiabilité des systèmes.



●
*Nouvelle centrale
dans l'est
de Montréal*

LE DÉCLOISONNEMENT

...

En matière de décroïsonnement des services financiers, des travaux déjà amorcés ont connu de nouvelles phases de développement, particulièrement dans les champs suivants: l'arrimage des systèmes informatiques institutions-caïsses, les valeurs mobilières, le crédit-bail et les assurances générales.

Une nouvelle approche de mise en marché a aussi été élaborée, visant à promouvoir globalement les services de Desjardins par rapport à des groupes de besoins.

Enfin, la qualité des services devenant un facteur de plus en plus déterminant, des recherches spécifiques ont été menées sur le sujet par la Confédération.

L'IMPLANTATION DES CHANGEMENTS

...

De plus en plus, les caisses vivent des transformations qui bouleversent parfois profondément leurs activités quotidiennes et qui occasionnent une pression intense.

En réponse à cela, la Confédération a voulu favoriser une plus grande intégration des facteurs de changement à la caisse. Dans la pratique, cela s'est traduit par une amélioration de la gestion des processus de développement de même que par la mise au point de guides, de documents utilisés à titre d'auxiliaires de travail et d'activités de formation.

LA RÉAFFIRMATION DE NOTRE NATURE COOPÉRATIVE

...

L'un des principaux instruments de capitalisation du Mouvement, la vente de parts permanentes, constitue une excellente occasion de faire état de la nature coopérative de Desjardins. Le lancement récent des parts permanentes permet en effet de mettre en valeur l'engagement des membres des caisses dans la structure financière de leur coopérative. Elle contribue également à la solidarité interne du Mouvement, matérialisée par chacun des réseaux fédération-caisses.



●
*Accueil
à l'institut
coopératif Desjardins*

Non seulement les sessions sur la coopération et la culture organisationnelle données en semaine ou en fin de semaine à l'Institut coopératif Desjardins se poursuivent-elles toujours à l'intention des employés et des dirigeants, mais leur nombre a

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

quinze

été augmenté. Incidemment, en 1989, plus de 50 % du chiffre d'affaires de l'Institut provenait de services rendus à des composantes de Desjardins.

La bande dessinée sur la vie et l'oeuvre du fondateur, Alphonse Desjardins, a été publiée régulièrement par tranches de quatre pages dans la revue *Ma Caisse*. Elle est maintenant en vente sous forme d'album. La production de la série télévisée sur la vie d'Alphonse Desjardins est également en bonne voie de réalisation, l'étape du tournage étant complétée.

Au début de 1990, la Collection Desjardins publiera un premier tome de l'histoire du Mouvement portant sur la période de 1900 à 1920. Cet ouvrage est le fruit d'une première phase de recherche réalisée sous la responsabilité de la Société historique Alphonse-Desjardins.

La journée de rassemblement provincial des caisses scolaires, qui a réuni, au printemps dernier, les responsables des caisses scolaires au secondaire, a constitué une expérience enrichissante et stimulante tant pour les participants que pour les représentants du Mouvement.

Un nouveau concours, «le Mérite coopératif Desjardins», a été instauré pour souligner les efforts des caisses qui, de façon distinctive, mettent en valeur leur dimension coopérative tant dans leur gestion que dans leurs engagements envers la communauté. Une première étape de sélection a été franchie en fin d'année.

Une vaste consultation auprès des membres, des dirigeants et du personnel de toutes les composantes du Mouvement a permis d'établir un diagnostic de l'environnement interne et externe de Desjardins.

Des orientations et des priorités stratégiques ont, par la suite, été dégagées au cours d'un colloque des dirigeants. Celles-ci ont d'ailleurs connu une très large diffusion afin que toutes les composantes du réseau puissent se les approprier.

Le processus s'est terminé par l'adoption d'un plan triennal lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Confédération tenue en novembre 1989, avec quatre grandes orientations stratégiques:

- la gestion de la croissance au service de la rentabilité;
- la qualité du service aux membres comme principal avantage concurrentiel;
- la synergie au service de la productivité;
- l'ouverture à de nouvelles opportunités.



●
*Employés
en tournage*

LA GESTION OPTIMALE
DES RESSOURCES
DE LA CONFÉDÉRATION

• • •

Les objectifs fixés par rapport à cette priorité concernaient tout particulièrement la gestion des ressources humaines.

L'adoption d'une « philosophie de gestion » constitue l'élément central des différents changements qui ont eu lieu en cours d'année. En accord avec les principes de la gestion participative et les valeurs coopératives, la nouvelle philosophie de la Confédération reconnaît l'apport de chacun dans le succès de l'entreprise. Elle vise à favoriser l'engagement et la mobilisation des employés dans un climat d'ouverture et de confiance propice à l'épanouissement et à la créativité. Soulignons qu'un programme intégré de formation à la gestion, suivi par tous les cadres, est actuellement en cours pour appuyer cette nouvelle approche.

À cette philosophie s'est également greffé un nouveau processus de gestion qui vise la meilleure adéquation possible entre, d'une part, les processus de planification stratégique et opérationnelle et, d'autre part, le processus de budgétisation.

CONCLUSION

• • •

Le bilan des réalisations de l'année 1989 démontre, une fois de plus, le dynamisme et la compétence du personnel de la Confédération. Grâce à la contribution de chacun et de chacune, la Confédération a pu remplir avec succès ses nombreux engagements et jouer pleinement son rôle d'orientation, de planification, de coordination et de surveillance au sein du Mouvement.

Il faut également souligner la collaboration soutenue des représentants des caisses, des fédérations et des autres composantes qui a permis d'atteindre des objectifs ambitieux et de concrétiser des projets de développement majeurs pour le Mouvement.

Une nouvelle décennie s'amorce, sous le signe du changement, de l'ouverture et de la solidarité. C'est avec optimisme et confiance que la Confédération se prépare à relever les nouveaux défis, qui s'annoncent à la fois stimulants pour les ressources humaines et prometteurs pour l'avenir du Mouvement des caisses Desjardins.

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
• • •



LES FÉDÉRATIONS MEMBRES ET LES FÉDÉRATIONS MEMBRES
AUXILIAIRES DE LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE
DESJARDINS DU QUÉBEC

Les fédérations membres

...

Fédération des caisses
populaires Desjardins du
centre du Québec

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Québec

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Montréal et de
l'Ouest-du-Québec

Fédération des caisses
populaires Desjardins de la
Gaspésie et des
Îles-de-la-Madeleine

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
l'Estrie

Fédération des caisses
populaires Desjardins du
Bas-Saint-Laurent

Fédération des caisses
populaires Desjardins du
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
l'Abitibi

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Richelieu-Yamaska

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Lanaudière

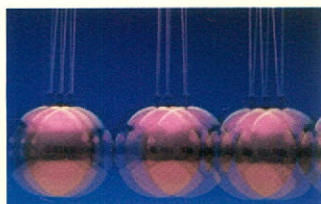
Fédération des caisses
d'économie Desjardins
du Québec

**Les fédérations
membres auxiliaires**

...

La Fédération des caisses
populaires de l'Ontario inc.

La Fédération des caisses
populaires du Manitoba inc.



Les sociétés de portefeuille et leurs filiales

...

La Société financière des caisses Desjardins inc.

* *Pierre Fortier, président et chef des opérations*

Le Groupe Desjardins assurances générales

- Nor Groupe assurances générales inc.
- La Sécurité, Compagnie d'assurances générales du Canada
- Assurances générales des caisses Desjardins

Assurance-vie Desjardins

La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie

Trustco Desjardins inc.

- Crédit industriel Desjardins
- Location Desjardins
- Fiducie Desjardins inc.
- Gestion Placements Desjardins inc.

Corporation Desjardins de valeurs mobilières

- Desjardins Deragon Langlois limitée
- Les Investissements Disnat inc.

Société d'investissement Desjardins

* *Raymond Gagné, président et chef des opérations*

- Société d'investissement Tremplin 2000 inc.
- La société de gestion SID inc.

La Société de services des caisses Desjardins inc.

* *Michel Therien, président et chef des opérations*

- SECUR inc.
- Centre Desjardins de traitement de cartes inc.
- Services de paie Info-Logik inc.

Les organismes de soutien à la Confédération

...

Caisse centrale Desjardins Québec

* *Georges Lafond, président et chef des opérations*

Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins

Institut coopératif Desjardins

Société de développement international Desjardins inc.

Fondation Desjardins

La Société historique Alphonse-Desjardins

Les organismes internationaux dont la Confédération est membre

...

Confédération internationale du Crédit populaire

- Paris, France

Comité de Liaison international de la Coopération d'Épargne et de Crédit

- Strasbourg, France

Union Internationale Raiffeisen

- Bonn, Allemagne

Le Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit

- Madison, USA

* *Membre du comité de direction de la Confédération*

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf

...

dix-neuf

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



***CLAUDE BÉLAND**
Président
La Confédération des
caisses populaires et
d'économie Desjardins du
Québec



***JACQUES BERTRAND**
Président du conseil
Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Québec



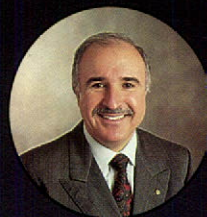
***JOCELYN PROTEAU**
Premier vice-président
du conseil
Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Montréal et de
l'Ouest-du-Québec



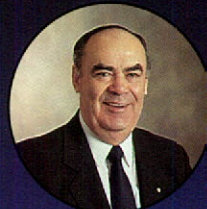
***ANDRÉ RENÉ**
Deuxième vice-président
du conseil
Fédération des caisses
populaires Desjardins du
centre du Québec



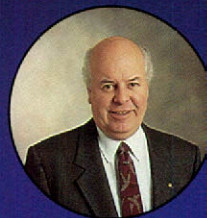
JEAN-EUDES BERGERON
Secrétaire du conseil
Fédération des caisses
populaires Desjardins du
Saguenay - Lac-Saint-Jean



PIERRE BARNES
Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Montréal et de
l'Ouest-du-Québec



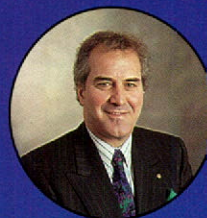
SIMON CARON
Fédération des caisses
populaires Desjardins du
Bas-Saint-Laurent



GÉRARD CHABOT
Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Montréal et de
l'Ouest-du-Québec



***PAUL R. CHARBONNEAU**
Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Lanaudière



GILLES CLÉMENT
Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Montréal et de
l'Ouest-du-Québec



***CLAUDE DESLANDES**
Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Richelieu-Yamaska



***RAYMOND GAGNÉ**
Fédération des caisses
populaires Desjardins de
la Gaspésie et des
Îles-de-la-Madeleine



***FRANÇOIS GILBERT**
*Fédération des caisses
populaires Desjardins du
Saguenay - Lac-Saint-Jean*



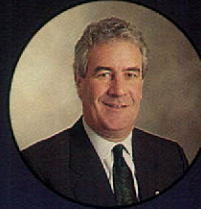
PAULYVON LESAGE
*Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Montréal et de
l'Ouest-du-Québec*



***ROBERT ROUTHIER**
*Fédération des caisses
d'économie Desjardins
du Québec*



YVAN GUÉRIN
*Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Montréal et de
l'Ouest-du-Québec*



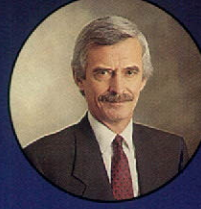
GUY MÉNARD
*Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Montréal et de
l'Ouest-du-Québec*



G. ROGER ROY
*Fédération des caisses
populaires Desjardins de
l'Estrie*



WESLEY HOGG
*Fédération des caisses
populaires Desjardins du
Bas-Saint-Laurent*



ROBERT O'FARRELL
*Fédération des caisses
populaires Desjardins du
centre du Québec*



MICHEL ROY
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Lanaudière*



LISE JULIEN
*Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Québec*



ALBERT OUELLET
*Fédération des caisses
populaires Desjardins de
l'Estrie*



ANDRÉ TALBOT
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de l'Abitibi*



GILLES LAFLEUR
*Fédération des caisses
d'économie Desjardins du
Québec*



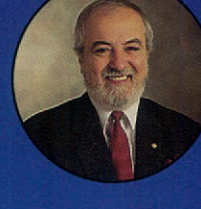
ROSAIRE RAYMOND
*Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Richelieu-Yamaska*



HENRI-PAUL TRUDEL
*Fédération des caisses
populaires Desjardins du
centre du Québec*



GEORGES-OCTAVE LANGLOIS
*Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Québec*



YVON ROBERGE
*Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Montréal et de
l'Ouest-du-Québec*



WELLEY VÉZINA
*Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Québec*



MARC LEMIEUX
*Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Québec*



LÉONARD ROBITAILLE
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de l'Abitibi*

* Membres du comité
exécutif

Messieurs Guy Bernier, Raymond Comtois,
Charles Gosselin, John Harbour, Oscar Mercure,
Raymond A. Reid et François Richard ont siégé
au conseil d'administration au cours de l'année.

LES COMMISSIONS

• • •

Planification, Communications, Marketing

...

Mme Lise Julien

MM. Jean-Eudes Bergeron

Yvan Guérin

Albert Ouellet

Henri-Paul Trudel

Gilles Clément

Gestion de l'information et Réseaux

...

MM. Guy Ménard

Robert O'Farrell

Gilles Lafleur

Marc Lemieux

Paul-Yvon LeSage

André Talbot

Ressources Humaines

...

MM. Welley Vézina

Gérard Chabot

Wesley Hogg

Léonard Robitaille

Yvon Roberge

Inspection et Vérification

...

MM. Simon Caron

Georges-Octave Langlois

Pierre Barnès

Michel Roy

G.-Roger Roy

Rosaire Raymond

LES CADRES SUPÉRIEURS

ET LES

GESTIONNAIRES

• • •

Bureau du président

...

* Claude Béland, *président*

Daniel Roussel, *chef de cabinet
du Président*

Pierre de Montigny, *vice-
président aux Relations
communautaires*

Gilles Douville, *vice-président-
conseil*

* Yvon Daneau, *1^{er} vice-président-
conseil, délégué à la présidence*

Première vice-présidence Gestion de l'informatique et Réseaux

...

* Serge Limoges, *1^{er} vice-président
Gestion de l'information et réseaux*

Gilles Nadeau, *vice-président
Évolution des systèmes de paiement*

J.A. René Boisvert, *adjoint au
vice-président*

Alain Philippe, *directeur,
Recherche et Évolution*

Marcel Larose, *directeur
Planification*

José Joyal, *vice-président
Développement de systèmes*

Gaston Veilleux, *directeur,
Architecture*

Pierre Moran, *directeur
Développement de systèmes –
services*

Jean-Yves McSween, *directeur,
Développement de systèmes –
produits*

Maher Bascaron, *directeur,
Intégration des systèmes*

Charles Lemay, *directeur,
Bureautique et Informatique –
Confédération*

Yvon Le Bel, *vice-président
Traitement*

André Beauchamp, *directeur,
Production*

Daniel Handfield, *directeur,
Services et Support aux usagers*

Sameh Fahmy, *directeur,
Ingénierie*

Constance Lemieux, *directrice,
Mise en service des systèmes et
réseaux*

Première vice-présidence

Ressources humaines et financières

...

* Denis Frenière, *1^{er} vice-président
Ressources humaines et financières*

Simon L'Heureux,
vice-président-conseil

Denis Martel, *vice-président
Ressources humaines et Opérations*

Hervé Cantin, *directeur, Régimes
collectifs*

Jean-Claude Bernier, *directeur,
Formation et Développement des
ressources humaines*

Bernard Desrosiers, *directeur,
Relations professionnelles*

Hélène Lafleur, *directrice,
Planification de la main-d'œuvre et
du travail*

Patrice Bégin, *directeur, Conseils
aux ressources humaines – Lévis*

Rock St-Jacques, *directeur,
Conseils aux ressources humaines –
Montréal*

Benoît Breton, *directeur,
Opérations techniques*

Jean Ducharme, *vice-président
Administration*

Pierre Lemieux, *directeur,
Direction administrative Lévis*

Roger Poulin, *directeur,
Direction administrative Montréal*

Robert Tremblay, *directeur,
Direction administrative de
l'Institut coopératif Desjardins*

Léon-G. Cantin, *directeur,
Ressources informationnelles*

Gaston Sirois, *vice-président
Crédit-Finance*

Pierre Vien, *directeur, Finance*
Michel-Pierre Bergeron, *directeur, Crédit*

Serge Doyon, *directeur, Placement et Financement*

Jean-Guy Larochelle,
vice-président Affaires juridiques et Secrétariat général

Lise Nadeau, *directrice, Services-conseils aux affaires juridiques*

Jacques McGee, *vice-président Ressources financières*

Claude Gravel, *directeur-conseil*

Pierre Fortin, *directeur, Information de gestion*
1^{re} V.P.G.I.R.

Gilles Dessureault, *directeur, Information de gestion*
1^{re} V.P.R.H.F.

Réal Roy, *directeur, Information de gestion 1^{re} V.P.P.C.M.*

Alain Labrie, *directeur, Information de gestion 1^{re} V.P.V.G.*

Première vice-présidence **Planification,** **Communications, Marketing**

...

* Alban D'Amours,
1^{er} vice-président Planification, Communications, Marketing

Yves Morency, *vice-président Planification*

Gilles Soucy, *directeur, Analyse économique*

Edgar Joly, *directeur, Gestion stratégique*

Jacques Lefebvre, *vice-président Marketing*

Réjean Vinet, *directeur-conseil*

Rolande Laveau, *directrice, Développement des techniques de commercialisation*

Michel Dubé, *directeur, Développement des services aux entreprises*

Rémy Lessard, *directeur, Recherche marketing*

Réginald Samson, *directeur, Développement des services automatisés*

Michèle Soucy, *directrice, Développement des services aux particuliers*

Micheline Paradis,
vice-présidente Communications

Marcel Raymond, *directeur, Information et Développement coopératif*

Michel Verreault, *directeur, Promotion institutionnelle*

Première vice-présidence **aux Affaires nationales** **et internationales**

...

* Michel Doray, *1^{er} vice-président aux Affaires nationales et internationales*

Magella St-Pierre,
vice-président-conseil au Développement coopératif

André Morin, *vice-président-conseil aux Relations gouvernementales et coopératives*

Première vice-présidence **Vérificateur général**

...

* Claude Faucher, *1^{er} vice-président Vérificateur général*
Jean-M. Bernier, *directeur, Direction administrative de la Corporation de fonds de sécurité de la CCPEDQ*

Jacques Henrichon, *vice-président Vérification interne*

Marcel Marquis, *vice-président Inspection et Vérification*

Claude Dumont, *directeur, Contrôle Analyse et Support*

Michel Pratte, *directeur, Normes professionnelles*

Yvon Lavallière, *directeur, Direction régionale des opérations - Montréal*

Pierre Bouchard, *directeur, Direction régionale des opérations - Ouest-du-Québec*

Claude Dorion, *directeur, Direction régionale des opérations - Québec*

Michel Gélinas, *directeur, Direction régionale des opérations - Trois-Rivières*

Raynald Corriveau, *directeur, Fiscalité*

* Membre du comité de direction de la Confédération

RAPPORT DE LA DIRECTION

LES ÉTATS FINANCIERS; DES MODIFICATIONS IMPORTANTES

Le 31 décembre 1989, l'actionnariat des sociétés rattachées a été modifié et trois sociétés de portefeuille ont été mises sur pied: La société financière des caisses Desjardins inc., La société de services des caisses Desjardins inc. et société d'investissement Desjardins.

Cette restructuration a fait de La Confédération, l'élément qui permettra aux caisses et aux fédérations de comptabiliser leurs investissements à la valeur de consolidation plutôt qu'au coût historique. Afin de répondre à cet objectif, La Confédération a procédé aux opérations suivantes:

- ° Création de nouvelles catégories de capital social soit les parts privilégiées participantes.
- ° Acquisition auprès des fédérations, d'actions dans les sociétés rattachées en contrepartie de parts privilégiées nouvellement émises.
- ° Cession à La société financière et de services, de participations acquises en contrepartie d'actions ordinaires de ces sociétés.

La Confédération détient donc maintenant 100 % des actions ordinaires des sociétés de portefeuille Financière et de Services ainsi que 79 % de Société d'investissement Desjardins. Les états financiers consolidés présentés aux pages suivantes donnent donc effet à ces transactions et en voici les principaux éléments:

- ° Les états consolidés des résultats, de la réserve générale et des mouvements de la trésorerie ne reflètent que les opérations financières de La Confédération.
- ° Le bilan inclut les éléments d'actif et de passif de La Confédération et de ses trois filiales. Il n'est pas comparatif avec l'exercice précédent en raison de la grande disparité des postes. Il montre les éléments suivants:

• Actif total	4 579 550 000 \$
• Éléments du passif	4 017 067 000 \$
• Dettes de nature convertible ou permanente	218 522 000 \$
• Avoir des membres, y incluant les nouvelles parts privilégiées	343 961 000 \$
- ° Les résultats sectoriels pro forma présentent ce qu'auraient été les résultats si la mise en place avait eu lieu deux ans plus tôt.

En résumé, les états financiers consolidés de La Confédération au 31 décembre 1989 font l'objet de différences importantes en rapport avec ceux présentés au cours des années antérieures. Ils sont maintenant le reflet de l'ensemble des corporations rattachées au Mouvement Desjardins.



Claude Bêland
président de la Confédération

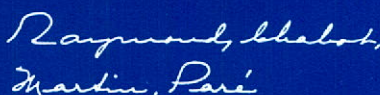
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres
La Confédération
des caisses populaires
et d'économie Desjardins
du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec au 31 décembre 1989, ainsi que les états consolidés des résultats, de la réserve générale et des mouvements de la trésorerie de l'exercice terminé à cette date, et nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec au 31 décembre 1989, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Les comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1988 présentés aux fins de comparaison proviennent d'états financiers vérifiés par d'autres vérificateurs.



Raymond, Chabot, Martin, Paré
Comptables agréés

Lévis
Le 26 février 1990

- La Confédération
des caisses populaires
et d'économie Desjardins
du Québec

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

...

De l'exercice terminé le 31 décembre 1989 (en milliers de dollars)

	1989	1988
REVENUS		
Cotisations	43 508	38 197
Développement informatique	37 634	34 672
Traitement informatique	88 057	75 588
Opérations Visa	81 770	65 815
Honoraires de suppléance	17 396	16 144
Revenus d'exploitation	34 672	31 327
Revenus de placements et autres	9 188	4 843
	312 225	266 586
DÉPENSES		
Frais reliés au personnel	97 602	80 954
Locaux, fournitures et entretien	35 483	28 120
Services externes	68 598	63 067
Télécommunications et entretien du matériel informatique	22 231	18 665
Mauvaises créances	4 899	3 735
Autres frais d'exploitation	6 340	7 292
Frais financiers	48 911	38 276
Amortissement des immobilisations	26 702	23 168
Amortissement des frais reportés et de l'achalandage	3 156	2 846
	313 922	266 123
Récupération des coûts provenant des frais reportés	1 825	717
	312 097	265 406
TROP-PERÇU NON DISTRIBUÉ	128	1 180

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

RÉSERVE GÉNÉRALE CONSOLIDÉE

...

De l'exercice terminé le 31 décembre 1989 (en milliers de dollars)

	1989	1988
Solde au début	6 816	5 705
Virement du trop-perçu non distribué de l'exercice précédent	1 180	1 031
Réévaluation à la valeur comptable d'actions détenues dans des corporations du Mouvement Desjardins	222	
Transfert des œuvres d'art de Fondation Desjardins		80
Solde à la fin	8 218	6 816

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

vingt-cinq

- La Confédération
des caisses populaires
et d'économie Desjardins
du Québec

MOUVEMENTS DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

• • •

De l'exercice terminé le 31 décembre 1989 (en milliers de dollars)

	1989	1988
EXPLOITATION		
Trop-perçu non distribué	128	1 180
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	26 702	24 021
Amortissement des frais reportés	2 869	2 584
Amortissement de l'achalandage	287	287
Variation d'éléments du fonds de roulement	(43 839)	(36 059)
Utilisation des liquidités	(13 853)	(7 987)
FINANCEMENT		
Dépôts des membres	53 340	24 996
Remboursement de dette à long terme	(28 154)	(75 926)
Titre de souscription	43 765	
Émission de capital social	327 130	
Provenance (utilisation) des liquidités	396 081	(50 930)
INVESTISSEMENT		
Acquisition de filiales	(327 130)	
Acquisition de placements	(3 230)	(6 297)
Titre de souscription	(43 765)	
Cession de placements	2 038	213
Acquisition nette d'immobilisations	(43 389)	(45 207)
Frais reportés	(2 151)	(988)
Trésorerie négative à l'acquisition d'une filiale liquidée		(18 076)
Utilisation des liquidités	(417 627)	(70 355)
Diminution de la trésorerie	(35 399)	(129 272)
Trésorerie au début	(213 642)	(84 370)
Trésorerie à la fin	(249 041)	(213 642)
Situation de trésorerie		
Encaisse et dépôts à terme	5 288	3 100
Dépôts à terme des membres	(254 329)	(216 742)
	(249 041)	(213 642)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

BILAN CONSOLIDÉ

...

Au 31 décembre 1989 (en milliers de dollars)

	1989
ACTIF	
Encaisse et dépôts à terme	257 976
Actions de filiale et de sociétés satellites (note 4)	148 508
Actions de portefeuille (valeur du marché 155 112 \$)	156 996
Obligations (valeur du marché 415 280 \$)	457 922
Prêts hypothécaires et autres prêts (note 5)	2 763 486
Clients-cartes Visa et autres	481 467
Autres éléments d'actif (note 6)	313 195
	4 579 550
PASSIF ET AVOIR DES MEMBRES	
Dépôts à terme des membres échéant à court terme	254 329
Dépôts garantis, dépôts des membres et billets (note 7)	2 935 693
Réserves actuarielles, provisions pour sinistres et autres (note 8)	674 145
Autres éléments de passif	152 900
	4 017 067
Dettes subordonnées (note 9)	40 000
Intérêts minoritaires (note 10)	121 077
Déventures échangeables (note 11)	13 680
Titre de souscription (note 12)	43 765
Avoir des membres (note 13)	343 961
	4 579 550

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par:


Claude Béland
président


Jacques Bertrand
président du conseil d'administration

- La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 1989 (Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Confédération est constituée en vertu de la Loi concernant la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et est régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit.

La Confédération est l'association coopérative responsable de l'orientation, de la planification, de la coordination et du développement au sein du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. Elle a la responsabilité de l'inspection et de la vérification des caisses ainsi que la conception, le développement et le traitement de tous les systèmes réseaux; la Confédération est aussi détentrice de la franchise Visa pour le Mouvement Desjardins. Depuis le 31 décembre 1989, elle gère, par le biais de sociétés de portefeuille, des participations majoritaires dans des sociétés par actions antérieurement détenues par les fédérations.

2 CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Le bilan consolidé inclut les comptes de la Confédération et de ses filiales, La société financière des caisses Desjardins Inc., La société de services des caisses Desjardins Inc. et la Société d'investissement Desjardins.

Comme la Confédération a acquis toutes ces participations à la fin du présent exercice, le bilan n'a pas été présenté de manière comparative et les états consolidés des résultats, de la réserve générale et des mouvements de la trésorerie ne reflètent que les opérations financières de la Confédération. De plus, le placement dans la filiale de Société d'investissement Desjardins est présenté à la valeur de consolidation; la Confédération croit que cette méthode fournit des renseignements plus pertinents aux membres.

Amortissements

Les immobilisations comprennent les actifs immobilisés de la Confédération et de ses filiales et les principales catégories sont les immeubles, le matériel informatique et les améliorations locatives. La dotation à l'amortissement est établie principalement selon les méthodes de l'amortissement dégressif et linéaire à des taux suffisants pour amortir le coût des actifs sur leur durée probable d'utilisation.

Les frais reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant de deux à dix ans à l'exception des frais d'ouverture et de déploiement du réseau de points de vente en assurance générale qui seront amortis lorsque le réseau sera totalement en opération.

L'achalandage est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de vingt ans.

Placements

Les actions de la filiale de Société d'investissement Desjardins et les actions de sociétés satellites sont inscrites à la valeur de consolidation; les obligations et actions privilégiées sont inscrites au coût non amorti et les actions de portefeuille le sont au coût, sauf celles détenues par la filiale en assurance de personnes, lesquelles sont inscrites à la valeur du marché.

Les prêts hypothécaires, industriels et commerciaux, les créances provenant de contrats de location-financement ainsi que les prêts sur billets sont inscrits à la valeur du solde en capital à percevoir, sauf ceux détenus par la filiale en assurance de personnes, lesquels sont inscrits au coût non amorti.

Les gains et les pertes à la vente de placements sont inclus dans les résultats des exercices au cours desquels ils sont réalisés, sauf ceux de la filiale en assurance de personnes, lesquels en plus de ceux non réalisés sont portés aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix ans. Les soldes non amortis des gains nets reportés sur placements sont inclus dans le poste «autres éléments de passif».

Réserves actuarielles, provisions pour sinistres et autres

Les réserves actuarielles de la filiale en assurance de personnes sont calculées par l'actuaire responsable de l'évaluation et correspondent au montant requis, compte tenu des primes et des revenus de placements à venir, pour payer toutes les dettes futures en vertu des contrats d'assurance de personnes et de rentes en vigueur. En assurance de dommages, les montants des sinistres en voie de règlement sont aussi établis par les actuaires et comprennent tous les sinistres subis, y compris une provision pour ceux qui n'ont pas encore été déclarés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 1989 (Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Trop-perçu non distribué

Le trop-perçu non distribué de l'exercice est imputé à la réserve générale au cours de l'exercice subséquent afin de pourvoir, s'il y a lieu, aux ristournes et aux intérêts sur le capital qui peuvent être déclarés lors de l'assemblée générale annuelle des membres.

Fonds distincts et biens sous gestion

Les fonds distincts et les biens sous gestion administrés pour les comptes en fidéicomis ne figurent pas au bilan consolidé.

3 ACQUISITION DE FILIALES

Le 31 décembre 1989, la Confédération a acquis les participations dans les sociétés suivantes:

Sociétés subséquentement regroupées dans La société financière des caisses Desjardins Inc.

- Le Groupe Desjardins, Assurances générales
- La Sauvegarde compagnie d'assurance sur la vie Ltée
- Gestion CID Inc.
- Trustco Desjardins Inc.

Sociétés subséquentement regroupées dans La société de services des caisses Desjardins Inc.

- Sécur Inc.
- Centre Desjardins de traitement de cartes Inc.

Société d'investissement Desjardins

De plus, au cours de l'exercice, la Confédération a acquis des participations dans les sociétés suivantes:

- La société de portefeuille du Groupe Desjardins, Assurances Générales Inc.
- Corporation Desjardins de valeurs mobilières
- La Sauvegarde compagnie d'assurance sur la vie Ltée
- Services de paie Info-Logik Inc.

L'actif et le passif ont été comptabilisés selon la méthode de l'achat pur et simple. Les éléments d'actif net acquis sont les suivants:

Encaisse et dépôts à terme	251 980
Placements	3 556 123
Autres éléments d'actif	248 069
	4 056 172
Passif assumé	3 691 770
Actif net	364 402

La contrepartie de l'actif net acquis se détaille comme suit:

	Valeur attribuée
Émission de 38 647 508 parts privilégiées participantes de catégorie F1	193 237
Émission de 713 106 parts privilégiées participantes de catégorie S1	3 566
Émission de 26 065 320 parts privilégiées participantes de catégorie IC1	130 327
	327 130
Prise en charge par La société financière des caisses Desjardins Inc. du titre de souscription auprès de La caisse de dépôt et de placement du Québec	43 765
Effet à payer à La société financière des caisses Desjardins Inc.	(6 493)
	364 402

Le 31 décembre 1989, la Confédération a cédé à ses filiales en propriété exclusive, La société financière des caisses Desjardins Inc. et La société de services des caisses Desjardins Inc., les participations ci-haut mentionnées; la cession a été faite au même prix et en contrepartie d'actions ordinaires.

Toutes ces transactions ont été réalisées par voie de roulements. Une charge fiscale éventuelle d'un montant approximatif de 13 502 000 \$ n'a pas été comptabilisée puisque la Confédération n'a pas l'intention de se départir de ces placements dans un avenir prévisible.

- La Confédération
des caisses populaires
et d'économie Desjardins,
du Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

• • •

Au 31 décembre 1989 (Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4 ACTIONS DE FILIALE ET DE SOCIÉTÉS SATELLITES

Filiale de Société d'investissement Desjardins	56 075
Sociétés satellites de Société d'investissement Desjardins	85 800
Sociétés satellites de La société financière des caisses Desjardins Inc.	6 633
	148 508

5 PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTRES PRÊTS

Prêts hypothécaires	1 747 108
Prêts industriels et commerciaux	626 822
Créances provenant de contrats de location-financement	337 534
Prêts sur billets et autres	52 022
	2 763 486

6 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Immobilisations	
Coût	264 136
Amortissement cumulé	94 398
Coût non amorti	169 738
Frais reportés et achalandage	57 856
Autres	85 601
	313 195

7 DÉPÔTS GARANTIS, DÉPÔTS DES MEMBRES ET BILLETS

Dépôts garantis et intérêts courus (a)	1 829 441
Dépôts des membres échéant à long terme (b)	223 116
Billets à ordre à court terme (c)	528 367
Billets garantis à moyen terme (d)	354 769
	2 935 693

(a) Des éléments d'actif totalisant 1 829 441 000 \$ sont détenus spécifiquement pour garantir ces dépôts.

(b) Les dépôts des membres ont été utilisés pour l'acquisition ou le financement d'éléments d'actif par la Confédération. Une partie de ces dépôts ne sont assujettis à aucun intérêt ni modalités de remboursement. Les montants requis pour rencontrer les échéances des autres dépôts portant intérêts à des taux variant de 9,30% à 12,76% au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 4 042 000 \$ en 1990, 33 517 000 \$ en 1991, 26 926 000 \$ en 1992, 11 937 000 \$ en 1993 et 1 494 000 \$ en 1994.

(c) Ces billets sont émis par Crédit Industriel Desjardins Inc. en diverses coupures et pour des échéances ne devant pas dépasser 365 jours.

(d) Ces billets sont garantis par une charge flottante sur tous les biens, droits et éléments d'actif présents et futurs de Crédit Industriel Desjardins Inc., doivent respecter les exigences de l'acte de fiducie pourvoyant à la création de ces billets et portent intérêts à des taux variables ou à des taux fixes variant de 8,38% à 12,50%. Les exigences maximales des fonds de remboursement et le montant requis pour rencontrer les échéances des billets garantis à moyen terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 117 969 000 \$ en 1990, 99 402 000 \$ en 1991, 86 923 000 \$ en 1992, 10 611 000 \$ en 1993 et 36 864 000 \$ en 1994.

8 RÉSERVES ACTUARIELLES, PROVISIONS POUR SINISTRES ET AUTRES

Réserves actuarielles	493 250
Sinistres en voie de règlement	64 212
Primes non acquises	96 397
Sommes en dépôt	20 286
	674 145

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 1989 (Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9 DETTES SUBORDONNÉES

Déventures subordonnées	
Série A, taux variable, échéant en 1993	29 000
Série B, taux variable, échéant en 1990	10 000
	39 000
Prêts en sous-ordre	1 000
	40 000

Les déventures sont subordonnées aux billets garantis et doivent respecter les exigences d'une convention de fiducie.

Des entités du Mouvement Desjardins détiennent 28 000 000 \$ de ces déventures subordonnées.

10 INTÉRÊTS MINORITAIRES

Actionnaires ordinaires de filiales	62 723
Actionnaires privilégiés de filiales	35 002
Titulaires de polices avec participation de la filiale en assurance de personnes	23 352
	121 077

11 DÉBENTURES ÉCHANGEABLES

Déventures non garanties, 11 %, obligatoirement échangeables en actions ordinaires de Trustco Desjardins Inc. par tranche de 1 368 000 \$ annuellement, au prix le plus élevé de 4,00 \$ l'action jusqu'au 31 décembre 1993, 5,00 \$ l'action du 1 ^{er} janvier 1994 jusqu'à leur échéance et un prix déterminé selon un pourcentage de la valeur comptable des actions telle qu'établie le dernier jour de l'exercice financier précédant la date d'échange, le pourcentage minimum étant de 80 % en 1990 et croissant ensuite de 1 % annuellement jusqu'en 1999. En 1990, 1 368 000 \$ de déventures seront donc échangées en 342 000 actions ordinaires à une valeur d'échange de 4,00 \$ par action de Trustco Desjardins Inc. Ces déventures sont rachetables au gré de la filiale à compter du 6 janvier 1994 à leur valeur nominale plus une prime de 5 % décroissant de 1 % par année et elles échoient le 31 mars 1999	13 680
--	--------

12 TITRE DE SOUSCRIPTION

Emprunt non garanti consenti par la Caisse de dépôt et de placement du Québec, 11,61 % capitalisable sur l'emprunt, comportant une option de substitution par La société financière des caisses Desjardins Inc., pouvant obliger le prêteur à acheter ou à souscrire des actions ordinaires de cette société d'un montant correspondant au capital plus les intérêts sur celui-ci, le prix par action étant le moins élevé de la valeur comptable unitaire ou du bénéfice net pro forma par action des douze mois précédant l'avis d'achat ou de souscription multiplié par le ratio moyen des services financiers de la bourse de Toronto, remboursable le 23 août 1991 ou le 23 août 1992 sur demande écrite de report de la date d'échéance par l'une des parties	43 765
--	--------

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 1989 (Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

13 AVOIR DES MEMBRES

Capital social	335 615
Réserve générale	8 218
Trop-perçu non distribué	128
	343 961

Le capital social autorisé se détaille comme suit :

Nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 5 \$

Nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 1 000 \$

Nombre illimité de parts privilégiées participantes, ne pouvant être émises qu'aux fédérations membres et aux membres auxiliaires, intérêts déterminés trimestriellement par le conseil d'administration et pouvant être payés en partie en espèces et en partie sous forme de parts de même catégorie ou de catégorie L, sans valeur nominale

Catégorie F1, participation se limitant exclusivement à l'accroissement ou à la diminution de valeur de La société financière des caisses Desjardins Inc.

Catégorie S1, participation se limitant exclusivement à l'accroissement ou à la diminution de valeur de La société de services des caisses Desjardins Inc.

Catégorie IC1, participation se limitant exclusivement à l'accroissement ou à la diminution de valeur de La Société d'investissement Desjardins

Catégorie IM1, participation se limitant exclusivement à l'accroissement ou à la diminution de valeur de La société immobilière des caisses Desjardins Inc.

Catégories X et Y, participation se limitant exclusivement à l'accroissement ou à la diminution de valeur de sociétés à être formées

Nombre illimité de parts privilégiées de catégorie L, ne pouvant être émises qu'aux fédérations membres et aux membres auxiliaires, intérêts déterminés trimestriellement par le conseil d'administration, participation se limitant exclusivement à l'accroissement ou à la diminution de valeur des sommes détenues par la Confédération pour les détenteurs et investies dans des titres de nature liquide, convertibles en parts privilégiées de l'une ou l'autre catégorie du capital social, rachetables, sans valeur nominale

Le capital social émis et payé se répartit comme suit :

1 697 007 parts sociales	8 485
38 647 508 parts privilégiées participantes catégorie F1	193 237
713 106 parts privilégiées participantes catégorie S1	3 566
26 065 320 parts privilégiées participantes catégorie IC1	130 327
	335 615

Les parts privilégiées participantes de catégories F1, S1 et IC1 ont été émises à l'acquisition des participations plus spécifiquement décrites à la note 3.

14 ENGAGEMENTS

Les engagements pour les prêts hypothécaires et les prêts industriels et commerciaux non déboursés au 31 décembre 1989 s'établissent à 222 363 000 \$.

Les engagements en vertu de baux à long terme pour des espaces à bureaux et du matériel informatique sont de 256 199 000 \$ jusqu'à leurs échéances dont 106 888 000 \$ au cours des cinq prochains exercices.

15 TRANSACTIONS ENTRE APPARENTES

Dans le cours normal de ses opérations, la Confédération a effectué des transactions avec les autres entités du Mouvement Desjardins selon des normes commerciales régulières. Ces opérations ont généré pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989 des revenus de 179 178 000 \$ (160 619 000 \$ en 1988) et des dépenses de 49 490 000 \$ (46 431 000 \$ en 1988).

CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

**RAPPORT SUR
LA COMPILATION**

...

Aux administrateurs

La Confédération des caisses
populaires et
d'économie Desjardins
du Québec

Nous avons procédé à un examen portant uniquement sur la compilation des états sectoriels consolidés pro forma des résultats pour les deux exercices se terminant les 31 décembre 1989 et 1988, lesquels ont été préparés pour inclusion dans les états financiers consolidés de la Confédération. À notre avis, ces états sectoriels consolidés pro forma des

résultats ont été compilés correctement pour refléter les opérations comme si les participations qui lui ont été transférées lors de la réorganisation avaient été acquises par la Confédération depuis 1988 ou depuis que la Confédération ou ses filiales les ont effectivement acquises.

Raymond, Chabot, Martin, Paré

Raymond, Chabot, Martin, Paré

Comptables agréés

Lévis

Le 26 février 1990

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

trente
trois

- La Confédération
des caisses populaires
et d'économie Desjardins.
du Québec

RÉSULTATS SECTORIELS CONSOLIDÉS PRO FORMA

Des exercices terminés les 31 décembre (en milliers de dollars)

	Opérations Confédération		Opérations financières		Opérations de services		Opérations d'investissement		Éliminations		Consolidé	
	1989	1988	1989	1988	1989	1988	1989	1988	1989	1988	1989	1988
REVENUS												
Primes d'assurance et de rentes			272 269	224 635					(1 036)	(943)	271 233	223 692
Revenus de placements		1 936	484 291	367 228	2 186		11 101	14 703	(2 752)	(1 363)	494 826	382 504
Honoraires	17 396	16 624	29 759	27 276	39 635	31 032	673	602	(38 547)	(31 878)	48 916	43 656
Développement et traitement informatique	125 691	110 260			4				(12 885)	(9 672)	112 810	100 588
Opérations Visa	81 770	65 815									81 770	65 815
Transport de valeurs					44 557	39 966			(1 155)	(667)	43 402	39 299
Cotisation et exploitation	78 180	69 524			879				(1 320)	(1 444)	77 739	68 080
Autres	9 188	2 427	1 688	77	4 150	2 384			(3 007)	(816)	12 019	4 072
	312 225	266 586	788 007	619 216	91 411	73 382	11 774	15 305	(60 702)	(46 783)	1 142 715	927 706
DÉPENSES												
Dotation aux provisions			248 411	188 139					(300)	(85)	248 111	188 054
Frais financiers	48 911	38 276	319 808	229 110	1 377	1 124	523	460	(2 975)	(1 517)	367 644	267 453
Frais d'exploitation	263 186	227 130	162 584	145 149	89 200	71 580	3 274	2 932	(57 427)	(45 181)	460 817	401 610
Fonds distincts			57 886	40 483							57 886	40 483
Quote-part de la perte d'une société satellite			15	147							15	147
Poste exceptionnel				1 832			3 150	1 581			3 150	3 413
Impôts sur le revenu exigibles (recouvrés)			(6 982)	4 376	384	267	(656)	(862)			(7 254)	3 781
Participation minoritaire			2 316	5 704			947	1 942			3 263	7 646
	312 097	265 406	784 038	614 940	90 961	72 971	7 238	6 053	(60 702)	(46 783)	1 133 632	912 587
Excédent avant postes extraordinaires	128	1 180	3 969	4 276	450	411	4 536	9 252			9 083	15 119
Postes extraordinaires				7 049	(39)	(18)					(39)	7 031
Trop-perçu non distribué (Moins-perçu)	128	1 180	3 969	(2 773)	489	429	4 536	9 252			9 122	8 088

RÉSULTATS SECTORIELS CONSOLIDÉS PRO FORMA DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Des exercices terminés les 31 décembre (en milliers de dollars)

	Assurance-vie		Assurance générale		Fiducie		Valeurs mobilières		Éliminations		Consolidé	
	1989	1988	1989	1988	1989	1988	1989	1988	1989	1988	1989	1988
REVENUS												
Primes d'assurances et de rentes	118 268	121 268	154 012	103 367					(11)		272 269	224 635
Placements	104 481	77 464	20 500	11 067	358 194	278 647	1 062	29	54	21	484 291	367 228
Honoraires					30 433	27 775			(674)	(499)	29 759	27 276
Commissions et autres	77	77					1 611				1 688	77
	222 826	198 809	174 512	114 434	388 627	306 422	2 673	29	(631)	(478)	788 007	619 216
DÉPENSES												
Sinistres, prestations et variation des réserves	131 293	124 845	117 118	63 294							248 411	188 139
Frais financiers	2 528	2 464			317 110	226 646	181		(11)		319 808	229 110
Variation des exigibilités des fonds distincts et autres	57 886	40 483									57 886	40 483
Frais d'exploitation	30 017	33 809	57 355	46 911	73 199	64 905	2 633	2	(620)	(478)	162 584	145 149
Quote-part de la perte d'une société satellite							15	147			15	147
	221 724	201 601	174 473	110 205	390 309	291 551	2 829	149	(631)	(478)	788 704	603 028
Bénéfice (perte) avant impôts sur le revenu	1 102	(2 792)	39	4 229	(1 682)	14 871	(156)	(120)			(697)	16 188
Impôts sur le revenu recouvrés (exigibles)	(50)		4 191	(622)	2 810	(3 743)	31	(11)			6 982	(4 376)
Bénéfice (perte) avant intérêts minoritaires, activité discontinuée et poste extraordinaire	1 052	(2 792)	4 230	3 607	1 128	11 128	(125)	(131)			6 285	11 812
Intérêts minoritaires	2 010	2 581			317	3 123	(11)				2 316	5 704
Bénéfice (perte) avant activité discontinuée et poste extraordinaire	(958)	(5 373)	4 230	3 607	811	8 005	(114)	(131)			3 969	6 108
Perte d'une activité discontinuée						1 832						1 832
Bénéfice (perte) avant poste extraordinaire	(958)	(5 373)	4 230	3 607	811	6 173	(114)	(131)			3 969	4 276
Poste extraordinaire						7 049						7 049
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	(958)	(5 373)	4 230	3 607	811	(876)	(114)	(131)			3 969	(2 773)

(1)

(2)

- (1) Certaines pratiques comptables ont été modifiées au cours de l'exercice; ces modifications ont été appliquées rétroactivement mais sans redressement des résultats des exercices antérieurs.
- (2) Au cours de l'exercice, la compagnie d'assurance générale a réalisé un gain de dilution au montant de 8 670 000 \$ lors de l'émission d'actions ordinaires. Ce gain est inclus aux revenus de placement.

RÉSULTATS SECTORIELS CONSOLIDÉS PRO FORMA DES OPÉRATIONS DE SERVICES

Des exercices terminés les 31 décembre (en milliers de dollars)

	Transport de Valeur		Traitement de cartes		Traitement de salaires		Éliminations		Consolidé	
	1989	1988	1989	1988	1989	1988	1989	1988	1989	1988
REVENUS										
Exploitation	44 557	39 967	38 178	31 032	2 457		(117)	(1)	85 075	70 998
Revenus divers	1 124	1 196	3 303	1 188	1 909				6 336	2 384
	45 681	41 163	41 481	32 220	4 366		(117)	(1)	91 411	73 382
DÉPENSES										
Salaires	34 899	30 802	11 593	10 330	1 790				48 282	41 132
Communication et livraison	2 768	2 263	4 605	4 326	381				7 754	6 589
Loyer et autres charges	1 334	1 299	1 898	1 828	309				3 541	3 127
Frais de traitement des données	224	213	9 006	6 945	78				9 308	7 158
Autres frais d'exploitation	4 179	3 828	5 645	4 045	965		(117)	(1)	10 672	7 872
Frais d'intérêts	587	1 124	514		276				1 377	1 124
Amortissements	1 922	1 607	3 563	3 659	301				5 786	5 266
Système de transfert électronique de fonds			3 857	436					3 857	436
	45 913	41 136	40 681	31 569	4 100		(117)	(1)	90 577	72 704
Bénéfice (perte) avant impôts sur le revenu et poste extraordinaire	(232)	27	800	651	266				834	678
Impôts sur le revenu		18	328	249	56				384	267
Bénéfice (perte) avant poste extraordinaire	(232)	9	472	402	210				450	411
Poste extraordinaire		18			39				39	18
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	(232)	27	472	402	249				489	429



Depuis leur fondation, les caisses sont demeurées fidèles à ces principes de nature coopérative que le fondateur avait espérés. Dans les municipalités où elles sont implantées, elles jouent en effet un rôle actif pour soutenir et encourager non seulement la vie économique, mais aussi la vie sociale et culturelle. Mais, en raison même de la portée de leur action, il est important que les caisses soient des institutions fortes. Elles ont donc entrepris d'augmenter leur base de capitalisation. De plus, elles consacrent depuis trois ans beaucoup d'efforts à l'amélioration de leur rentabilité. L'intérêt que les caisses manifestent à l'égard de toutes les dimensions de la vie sur

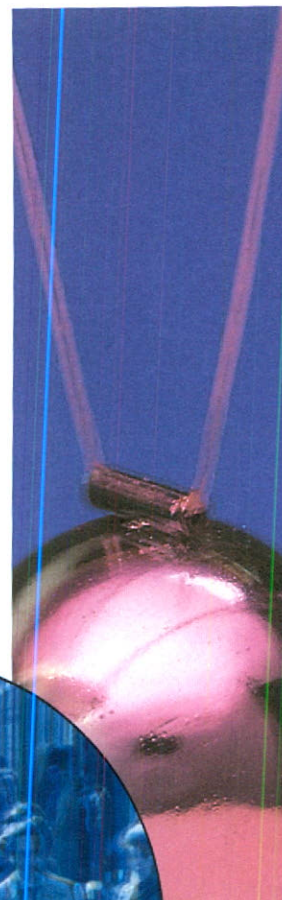
...

«Mais ces organismes ne se contentent pas d'accumuler des fonds, ils les rendent productifs par le crédit qu'ils accordent (...) faisant ainsi un bien immense en provoquant l'épargne, en la gardant dans le milieu où elle s'est formée, distribuant dans ce même milieu les bénéfices réalisés sur ces emplois, stimulant, fécondant les énergies appliquées au travail et l'esprit d'entreprise si favorable au développement des ressources locales.»

Alphonse Desjardins,
Lettres aux Évêques,
1905.

...

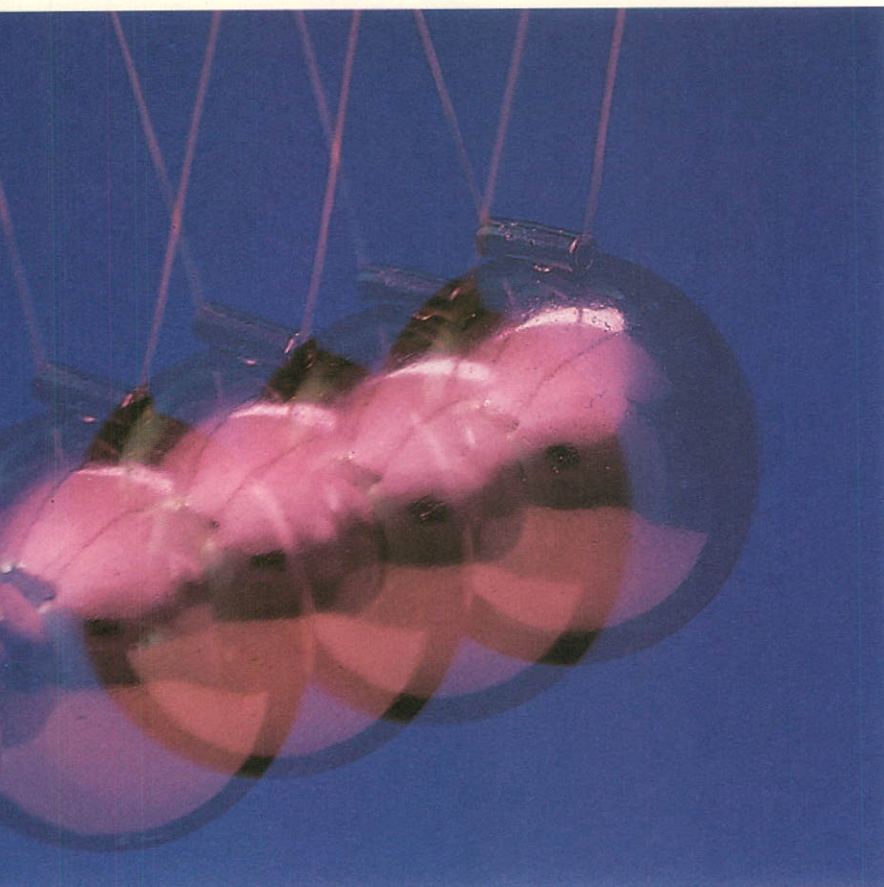
leur territoire donne lieu à des actions concrètes qu'il convient de résumer chaque année pour constituer le bilan social.



L'assemblée générale annuelle

...

Les caisses étant avant tout une association de personnes, l'assemblée générale annuelle demeure le mécanisme de partici-



cipation le plus important. L'an dernier, par exemple, environ 158 000 membres ont assisté aux assemblées tenues par tous les organismes de Desjardins. Bon nombre de caisses (64 %) ont même profité de l'occasion pour rendre compte de leur contribution au développement de leur milieu en présentant à leurs membres un bilan social reflet de leur engagement dans leur communauté.

L'engagement des dirigeants

...

Pour le bon fonctionnement du réseau, les dirigeants bénévoles consacrent du temps chaque année à diverses activités. Ainsi, en 1989, les 17 700 dirigeants ont tenu, en comités ou en commissions, environ 94 000 réunions de travail. De ce nombre, 66 % ont été vouées aux commissions de crédit, 17 % aux conseils d'administration et un autre 17 % aux conseils de surveillance

et à d'autres commissions. De plus, 16 % des dirigeants ont participé à des activités de formation.

Enfin, 1849 nouveaux dirigeants ont intégré le réseau Desjardins. Près du tiers sont des femmes; les jeunes sont aussi bien représentés avec un nouvel arrivé sur huit âgé de moins de 30 ans. Lentement mais sûrement, donc, la composition traditionnelle des trois conseils se modifie. Pour les caisses, il s'agit là d'une façon enrichissante de préparer la relève.

UNE VISION GLOBALE DE L'ENGAGEMENT DU RÉSEAU DESJARDINS

• • •



Les jeunes
et la relève

L'embauche des jeunes

• • •

Encore cette année, les caisses populaires et les caisses d'économie ont embauché un nombre important de jeunes âgés de 18 à 30 ans. Les caisses ont en effet procuré de l'emploi à 3632 jeunes alors que 2012 autres ont trouvé du travail dans des organismes du réseau. Pour plus de 55 % d'entre eux, il s'agissait d'emploi à temps plein ou partiel alors que, pour 45 % des autres jeunes, c'était un emploi temporaire.

Pour les diverses composantes du Mouvement, l'engagement dans le milieu prend des formes aussi diverses que les intérêts et les besoins de ses membres. Ainsi, en 1989, les caisses, les fédérations, les sociétés filiales et la Confédération ont versé ensemble 15,9 M\$ en dons et commandites afin d'appuyer des projets de développement du milieu ou de protection de l'environnement ou pour financer des activités dans le domaine international. La somme est certes un peu moindre (4 %) que celles des deux dernières années, mais elle reste néanmoins très importante.

Différents secteurs d'activités ont ainsi reçu 10,1 M\$ de l'ensemble du réseau Desjardins, sous forme de dons et commandites. La plus grande part (38 %) est allée aux services communautaires et à l'éducation, suivis des loisirs, des sports et de la culture (25 %) alors que le développement économique, les oeuvres humanitaires, la pastorale et les autres se partageaient 37 %. Quant aux sommes consacrées à l'appui de projets d'engagement dans le milieu, elles totalisent 2,7 M\$, en légère diminution par rapport à l'année précédente où elles se chiffraient à 3 M\$.

En ce qui concerne le nombre de projets, ce sont les secteurs du développement économique, de l'éducation et des services communautaires qui ont reçu le plus d'appui des organismes de Desjardins, récoltant à eux seuls 54 % de l'ensemble, soit 289 projets sur un total de 535.

Les services communautaires

...

Comme l'an passé, c'est dans le secteur des services communautaires qu'on a investi les sommes les plus considérables: 1,9 M\$ en dons et commandites. Ces contributions ont été accordées principalement à trois types d'organismes, soit les clubs sociaux et autres associations (46 %), les établissements de santé et de services sociaux (36 %) et les organismes municipaux (18 %). On a également consacré 592 000 \$ pour appuyer des projets spécifiques; les 73 projets d'engagement social ont ainsi nécessité plus de 957 jours/personnes; ils ont permis la construction de rampes pour handicapés, le soutien à des centres communautaires et la production de vidéos sur le problème de la drogue, pour ne citer que quelques exemples.

L'éducation

...

De nouveau, les chiffres de l'année 1989 confirment que l'éducation est un secteur d'intervention privilégié par Desjardins. L'ensemble du réseau y a en effet consacré 1,9 M\$, soit 26 % de plus qu'en 1988 où l'on avait consenti 1,5 M\$. Souli-

gnons que les caisses sont très actives dans ce secteur avec la participation de 957 d'entre elles (71 %).

L'appui à des projets spécifiques dans le secteur de l'éducation est également en nette progression, avec une hausse de 53 %. Des fonds de 297 000 \$ ont été utilisés pour 92 projets éducatifs, (éducation à la prévention du crime, conseil en consommation, financement pour achat d'ordinateurs, etc.) et un total de plus de 1280 jours/personnes a été nécessaire pour leur réalisation.

Le développement économique

...

Le développement économique, qui se classe en 1989 au troisième rang dans les secteurs d'intervention, a pour sa part reçu une somme de 1,05 M\$. Une grande partie a été consacrée à des dons aux organismes de développement économique (779 000 \$) alors que 271 000 \$ sont allés à des organismes coopératifs. C'est toutefois par le nombre de projets créés en 1989 (124) que se distingue ce secteur. Ils ont nécessité des fonds de 911 000 \$, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente, et plus de

1615 jours/personnes y ont été consacrés.

Parmi les projets majeurs, mentionnons plus particulièrement les 12 forums régionaux pour l'emploi qui ont eu lieu dans les diverses régions du Québec auxquels participaient 200 représentants du Mouvement et dont le comité de parrainage était présidé par le Président du Mouvement des caisses Desjardins. Les autres projets intéressants sont la création d'un fonds d'investissement régional dans une fédération, une conférence socio-économique et les bourses d'aide aux jeunes entrepreneurs remises par la Fondation Desjardins.

Les loisirs et les sports

...

Le Mouvement a aussi apporté une aide plus substantielle cette année aux loisirs et aux sports en contribuant pour 1,4 M\$ sous forme de dons et commandites, soit une hausse de 17 %, même si l'appui à des projets spécifiques a pour sa part subi une diminution de 24 %, passant de 185 000 \$, en 1988, à 141 000 \$ en 1989. Dans ce secteur où les caisses sont des plus actives avec une participation de 74 %, l'effort de 1831 jours/personnes a donné lieu à

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

trente
neuf

69 projets spécifiques, qui vont des commandites aux Jeux d'été du Québec, aux pique-niques familiaux et aux journées plein air.

La culture

...

Le domaine de la culture a aussi profité d'une hausse de 22 % avec une somme de 1,1 M\$ en dons et commandites. Quant à l'appui aux projets spécifiques, il a été de l'ordre de 227 000 \$, soit 31 % de plus qu'en 1988. Des 68 projets supportés, les plus significatifs sont celui d'une fédération qui a consacré 20 000 \$ à une nouvelle compagnie théâtrale. Mais on retrouve également, parmi ces projets, des vernissages, des expositions, l'achat de livres pour les bibliothèques municipales et l'aide à des centres culturels. De plus, Desjardins a commandité le musée de la Civilisation de Québec qui a présenté une exposition d'une durée de cinq mois sur le thème de La Famille.

Les oeuvres humanitaires

...

Les contributions des organismes du réseau Desjardins aux oeuvres humanitaires se situent en 1989 au sixième rang, avec 845 000 \$ accordés en dons et commandites dans ce secteur. L'appui à des projets spécifiques, pour sa part, a été de l'ordre de 104 000 \$, ce qui constitue une diminution par rapport à 1988. Parmi les 52 projets qui ont reçu l'aide du réseau, il convient de souligner la gestion de la collecte de fonds de Centraide dans la région de Québec qui a nécessité la collaboration de 250 jours / personnes, l'aide aux garderies et à la construction de résidences pour les personnes âgées.

La pastorale

...

Le réseau Desjardins a aussi alloué 762 000 \$ en dons et commandites et 40 000 \$ pour des projets spécifiques dans le secteur de la pastorale; réfection ou entretien d'églises et de presbytères, achat d'équipement audio-visuel et financement de l'achat d'un orgue.

Les fonds sociaux et communautaires

...

Si, depuis quelques années, les caisses s'étaient pourvues de fonds sociaux et communautaires pour structurer leurs diverses interventions dans le milieu, cette pratique ne fait plus maintenant l'objet des mêmes sommes aussi importantes à cause des exigences de la nouvelle loi des caisses. C'est ce qui explique qu'en 1989, 2 caisses sur 10 ont versé des ristournes à leurs membres, engageant tout de même une somme de 24 M\$, par rapport à 35 M\$, en 1988. Ces contraintes ont également entraîné la diminution des trop-perçus qu'elles avaient l'habitude de verser dans un fonds spécial destiné à des fins sociales et communautaires. Seulement 9 % des caisses y ont en effet contribué pour un montant évalué à 734 000 \$, comparativement à un million en 1988.



● Le Musée de la civilisation de Québec

La collaboration avec les organismes coopératifs

...

Les caisses Desjardins, qui ont la mission de promouvoir le coopératisme dans leur milieu, soutiennent aussi d'autres organismes coopératifs autrement que par des fonds spéciaux. En fait, elles mettent en oeuvre plusieurs moyens pour leur venir en aide. Ainsi, 40 % entretiennent avec eux des liens privilégiés. Et si, dans ce domaine, le prêt de personnel était jusqu'à présent le principal moyen utilisé, ce sont maintenant les conditions financières avantageuses qui constituent la contribution la plus fréquente. De plus, la Fédération des caisses d'économie, avec une de ses caisses affiliées, a collaboré financièrement à la création de trois coopératives d'ambulanciers à Montréal, Québec et Trois-Rivières, ce qui a permis de maintenir un grand nombre d'emplois.

Pour sa part, la Confédération a signé en 1989 des ententes bilatérales de coopération avec quatre regroupements provinciaux de coopératives oeuvrant dans quatre secteurs d'activités. Ces ententes se traduisent par le prêt de ressources humaines et, exceptionnellement, par

l'apport de ressources financières. Ce maillage coopératif est complémentaire à l'action du Conseil de la coopération du Québec; Desjardins contribue ainsi à solidifier et à accentuer la présence du mouvement coopératif québécois dans son ensemble.

Le réseau Desjardins et la coopération internationale

...

Finalement, la promotion du coopératisme par Desjardins s'étend aussi au-delà des frontières. En 1989, par exemple, près de la moitié des caisses (617) ont engagé des levées de fonds pour des organismes de coopération internationale, une action qui a permis d'amasser 193 000 \$. À ces levées de fonds auprès de membres, s'ajoutent 100 000 \$ grâce à l'engagement de 336 caisses et 47 600 \$ versés par les autres organismes du réseau. Enfin, 500 caisses ont également fait la diffusion auprès de leurs membres, d'informations sur les activités de la Société de développement international Desjardins; les projets de développement institutionnel et d'organisation coopérative de cette composante du Mouvement apportent une aide concrète dans plus de 20 pays.

PRÉSENCE AUPRÈS DES JEUNES

...

Année après année, le Mouvement Desjardins assure chaque année une présence constante dans le milieu scolaire. Parmi les différents événements ou les diverses activités à caractère social ou éducatif qui ont eu lieu en 1989, il convient de mentionner:

- Le Concours international des jeunes qui a suscité la participation record de 79 % des caisses avec une contribution de 648 000 \$. On évalue à 7700 jours/personnes l'effort humain consacré à cette activité qui a rejoint 537 000 jeunes, soit 12 % de plus qu'en 1988;
- La caisse scolaire à laquelle ont participé 63 % des caisses et qui a rejoint 300 000 jeunes dans 1500 écoles. L'activité, qui a exigé des frais de 838 000 \$, a permis de récolter 21 M\$ en dépôts;
- La distribution de matériel éducatif aux enseignants et aux jeunes étudiants dans 1155 écoles primaires et 210 écoles secondaires: la moitié des caisses y ont participé, ce qui a nécessité des ressources financières de l'ordre de 318 000 \$;

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

quarante
et
un

UN ENGAGEMENT SOCIAL DIVERSIFIÉ

• • •

- La remise de bourses par la Fondation Desjardins: 154 étudiants des trois cycles universitaires en ont bénéficié de même que 2 employés de Desjardins qui ont reçu chacun une bourse de 7500 \$ pour poursuivre des études universitaires. De plus, 4 collèves se sont répartis 16 500 \$, une somme de 15 000 \$ a été attribuée à des jeunes entrepreneurs et une autre de 12 500 \$ à la catégorie Bourse-jeunesse Raymond-Blais;
- L'action Jeunesse Desjardins-Lanaudière qui a permis la réalisation de 30 projets grâce aux 46 000 \$ versés par les caisses.

Le Mouvement accorde aussi chaque année une attention particulière à de nombreux groupes et secteurs de la population. Parmi les activités qu'il leur destine, soulignons d'abord la Semaine Desjardins, en octobre, pendant laquelle le réseau s'anime à la grandeur du Québec. En 1989, 58 % des caisses et 671 000 personnes ont participé à cette activité qui a occasionné des débours de 836 000 \$.

Depuis 1975, les Prix annuels Desjardins, décernés à des organismes sans but lucratif, retiennent aussi l'attention. L'an dernier, un budget plus généreux a même permis d'honorer un plus grand nombre de groupes communautaires qui, au total, ont ainsi reçu 40 000 \$. De plus, le prix Alfred-Rouleau, comprenant un montant de 10 000 \$ et une mention de 2500 \$, est remis à des organismes qui font preuve de ténacité et de persévérance dans la poursuite de leurs engagements sociaux.

De son côté, le Groupe Desjardins, assurances générales, en plus de soutenir l'activité de diverses façons, a poursuivi son engagement à l'Opération Nez-Rouge, en allouant 200 000 \$ à cette initiative de sécurité rou-

tière. À cette somme s'ajoutent des efforts pour la liaison avec les fédérations et les caisses, qui peuvent représenter le Groupe Desjardins auprès des opérations Nez-Rouge régionales ou locales.

La Fédération du centre du Québec a créé le fonds régional de développement en habitation par une somme de 900 000 \$ mise à la disposition d'organismes sans but lucratif pour réaliser un projet d'habitation. La Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, pour sa part, a alloué une somme de 100 000 \$ pour contribuer à la mise sur pied de la chaire de coopération de l'UQAM. Dans le Bas-Saint-Laurent, la fédération a alloué deux personnes à plein temps pour étudier des dossiers de création ou d'expansion d'entreprises du milieu. Les caisses ont d'ailleurs versé 270 000 \$ à ce fonds en 1989.

Mentionnons également que la Société historique Alphonse-Desjardins a poursuivi ses efforts en vue d'intensifier la popularité de la Maison Alphonse-Desjardins, de ce centre d'interprétation significatif pour l'ensemble des Québécois. Elle a d'ailleurs reçu le prix régional de l'Accueil touristique 1989.

Chez Desjardins, l'année a été significative en ce qui concerne l'environnement, une préoccupation qui ne date pas d'hier. En 1989, le conseil d'administration de la Confédération a en effet proposé aux organismes du réseau les principes qui guideront l'intervention du Mouvement et, aux caisses et aux autres composantes, une panoplie de moyens pour réaliser son engagement.

Les caisses peuvent jouer un rôle de première ligne dans l'engagement du Mouvement des caisses Desjardins en faveur de la protection de l'environnement. Pour ce faire, plus de 18 000 dirigeants et dirigeantes ont reçu le document intitulé *Option environnementale* afin de les sensibiliser à ce projet de les engager à promouvoir le respect de l'environnement dans leur milieu.

Cet engagement comporte deux volets. Il y a d'abord les activités de financement des projets environnementaux pour lesquels les caisses ont consacré 3,1 M\$ alors que les autres organismes allouaient 286 000 \$. Ces projets prennent diverses formes : entreprises de résidus de bois

pour pâte à papier, de rebuts de profilé des fenêtres, de reboisement, d'aménagement forestier ou encore financement d'usines de traitement des eaux et d'eau potable.

Quant au second volet, l'appui par des dons et commandes, il a suscité un engagement financier de 116 000 \$ de la part des caisses; la plupart se sont engagées dans des activités comme la récupération et le recyclage des déchets domestiques, la participation à des groupes de pression et à des regroupements d'utilisateurs de la nature préoccupés par la qualité de l'environnement ou la formation et la sensibilisation de la protection de l'environnement destinées aux décideurs du milieu.

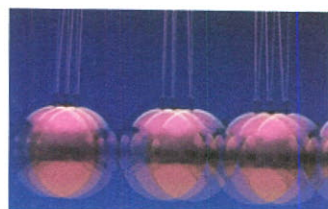
Pour leur part, les autres composantes du réseau ont consacré 283 000 \$ à ce volet. La Confédération a contribué en étant le commanditaire principal de la série *Feu vert*, télévisée à Radio-Québec et en participant au Forum québécois sur le développement durable, en supportant financièrement la Fondation québécoise en environnement et en établissant une politique d'achat de papier recyclé. De

plus, la Fondation Desjardins a remis, dans ce domaine, deux subventions de recherche de 25 000 \$ et de 5 000 \$ à des étudiants du doctorat. En outre, les caisses ont contribué au financement de la Fondation de la faune du Québec par la vente de timbres dans leurs établissements.

Pour compléter ce tableau encore trop sommaire des activités sociales du Mouvement, il faut aussi ajouter la collaboration de 1128 caisses, soit 84 % d'entre elles, qui ont accepté de répondre au questionnaire du bilan social et le concours des fédérations, de la Confédération et des autres composantes de Desjardins qui ont participé à la collecte de données. Sans cette participation, en effet, il nous aurait été impossible de démontrer la solidarité et le dynamisme du Mouvement Desjardins au sein de la collectivité québécoise.

REVUE DES ACTIVITÉS

FINANCIÈRES



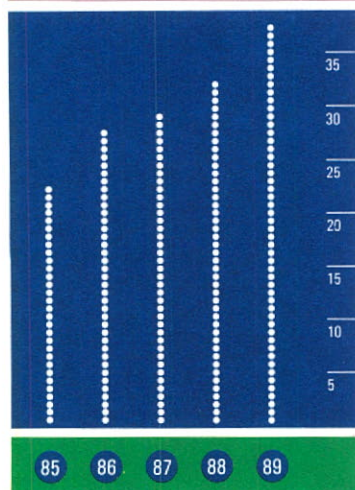
FAITS SAILLANTS

Au 31 décembre

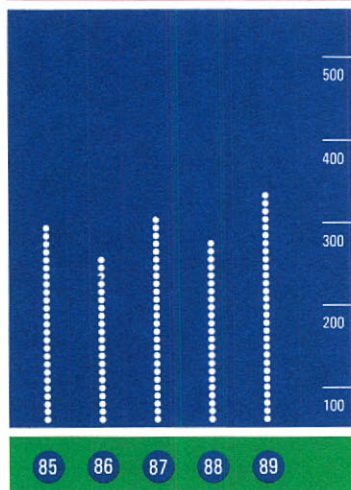
- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

	1989	1988	1987	1986	1985
SITUATION FINANCIÈRE au 31 décembre					
<i>(en millions de dollars)</i>					
Actif total	37 283 \$	34 356 \$	29 575 \$	25 646 \$	22 532 \$
Prêts	30 945	28 961	24 994	20 748	17 780
Dépôts	33 870	31 523	27 216	23 524	20 647
Réserve	1 422	1 267	996	851	706
RÉSULTATS D'OPÉRATIONS					
(pour les 12 mois terminés le 31 décembre)					
<i>(en millions de dollars)</i>					
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	1 599	1 371	1 234	1 093	1 053
Trop-perçus avant impôts	340	251	257	225	255
Rendement de l'actif (100 \$ d'actif moyen)	0,94	0,78	0,93	0,93	1,20
PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE					
(au 31 décembre)					
Nombre de:					
• caisses	1 339	1 343	1 345	1 368	1 381
• comptoirs	304	302	281	266	252
• guichets automatiques et imprimantes autonomes	838	662	466	287	133
• terminaux aux points de vente	2 587	—	—	—	—
TOTAL	5 068	2 307	2 092	1 921	1 766
MEMBRES, EMPLOYÉS ET DIRIGEANTS (au 31 décembre)					
Nombre:					
• de membres particuliers	4 067 761	4 019 242	3 958 016	3 906 819	3 874 813
• de folios personnes morales	349 877	310 824	281 586	240 411	216 021
• d'employés (incluant Confédération)	28 863	27 410	24 823	22 911	21 376
• de dirigeants élus	18 404	18 346	18 330	18 438	18 600

ACTIF CUMULÉ
(en milliards de dollars)



TROP PERÇUS AVANT IMPÔTS
(en millions de dollars)



- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

ANALYSE FINANCIÈRE

...

L'analyse détaillée présentée dans cette section du rapport annuel a pour but d'évaluer la situation financière et les résultats d'opérations de l'année 1989 du réseau des caisses, soit les caisses populaires et d'économie, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec. Vous trouverez également des commentaires sur la gestion des liquidités, de même que sur la base d'endettement du réseau établie selon la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. Les états financiers cumulés et statistiques connexes complètent l'information. De plus, suite à l'adhésion des fédérations de l'Ontario et du Manitoba, des tableaux statistiques sur ces ensembles caisses-fédérations ont été ajoutés aux pages 63 et 64.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

...

Pour les douze mois terminés le 31 décembre 1989, les résultats cumulés du réseau des caisses démontrent une excellente performance sur le plan de la rentabilité. En effet, dépassant largement ceux qui ont été obtenus l'an passé, les trop-perçus cumulés avant impôts ont atteint un sommet de 340 millions, inscivant une progression de 89,8 millions ou 35,9%.

Le facteur déterminant du renforcement substantiel des résultats provient du gonflement de 188,3 millions des revenus nets d'intérêt. Ainsi, la conjoncture des taux d'intérêt, caractérisée notamment par des taux maintenus élevés tout au long de l'année, s'est traduite par une hausse du rendement de l'actif. Il importe de souligner également l'ajout d'un montant de 1,7 million, attribuable à l'augmentation nette de la valeur des placements dans les sociétés filiales. En outre, une augmentation moins importante de la rémunération à l'épargne stable a limité les coûts des dépôts des caisses. L'effet conjugué de ces éléments a contribué à l'amélioration de l'écart entre les revenus et les frais en intérêt.

La progression de 39,9 millions observée au chapitre des autres revenus a également provoqué une incidence favorable sur l'évolution des résultats 1989.

Par ailleurs, deux éléments viennent limiter les effets positifs cités précédemment, soit l'addition de 14,0 millions à la dépense imputable aux créances douteuses sur le portefeuille de prêts et la hausse de 124,4 millions des frais autres que d'intérêt.

Exprimés en ratios financiers, soit par tranche de 100 \$ d'actif moyen, les trop-perçus cumulés

avant impôts se sont élevés à 0,94 \$, affichant un progrès notable de 0,16 \$ comparativement à ceux de l'an passé. Cet indicateur de la rentabilité atteste d'une efficacité accrue en regard de la gestion de l'actif et, en ce sens, s'inscrit bien dans les objectifs poursuivis par le réseau des caisses.

L'ACTIF TOTAL

...

À la fin de l'exercice 1989, l'actif total des caisses populaires, des caisses d'économie, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins s'élevait à 37 283 millions, une augmentation de 2 927 millions ou de 8,5% depuis un an. La performance du réseau a donc ralenti par rapport aux résultats assez exceptionnels de 1988, mais se compare encore avantageusement avec celle qui est obtenue par les autres institutions de dépôts au Canada.

Le recul considérable de l'activité économique au Québec est en partie responsable de ce ralentissement de la croissance des caisses. Elles ont en fait évolué dans un contexte beaucoup moins favorable. La progression annuelle de la production réelle de biens et services (PIB) est tombée en deçà des 2% contre 5,3% l'année précédente. Le renchérissement du loyer de l'argent et la situation financière plus précaire des ménages québécois ont été les principaux instigateurs de cette baisse.

Il importe de souligner, également, que les caisses ont profité de cette pause de l'économie du Québec pour faire le point après une décennie de croissance très vive. L'actif total du réseau a plus que triplé entre 1979 et 1989, passant de 10,2 milliards à 37,3 milliards; cela équivaut de plus à une hausse moyenne annuelle respectable de 15,4%. Ainsi, elles ont fait de 1989

1 SOMMAIRE DES RÉSULTATS (Par tranche de 100 \$ de l'actif moyen)

	89	88	87	86	85
Revenus nets d'intérêt	3,82	3,70	3,96	4,02	4,45
Créances douteuses	0,14	0,11	0,09	0,11	0,19
Autres revenus	3,68	3,59	3,87	3,91	4,26
	0,62	0,57	0,52	0,51	0,49
Frais autres que d'intérêt	4,30	4,16	4,39	4,42	4,75
	3,36	3,38	3,46	3,49	3,55
Trop-perçus avant impôts	0,94	0,78	0,93	0,93	1,20
Trop-perçus (en millions de dollars)	340	251	257	225	255
Actif moyen (en milliards de dollars)	36,0	32,1	27,6	24,2	21,3

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

• • •

une année de consolidation où l'évaluation du rendement des principaux éléments d'actif a été soumise à des critères additionnels de qualité.

Parmi ces éléments d'actif, on retrouve plus particulièrement l'encaisse et les valeurs mobilières, les prêts et les autres postes. Les liquidités, par exemple, qui incorporent l'encaisse et les valeurs mobilières, ont crû de 18,0% annuellement pour atteindre 5 227 millions au 31 décembre. L'accroissement plus rapide des dépôts en regard de celui des prêts en 1989, et incidemment pour la première fois depuis 1982, a été évidemment à l'origine de cette accélération de l'actif liquide. Les prêts en cours et les autres postes ont connu, quant à eux, des majorations annuelles de 6,8% et 15,3%, ce qui les a hissés à 30 945 millions et à 1 111 millions, respectivement.

Parallèlement au ralentissement observé dans l'activité économique au Québec en 1989, la demande de crédit auprès des caisses Desjardins a diminué significativement par rapport à 1988 et aux années antérieures. Pour mieux illustrer cette nouvelle tendance, on doit examiner l'évolution du réseau sur les plus importants marchés de crédit.

Le crédit hypothécaire résidentiel en cours totalisait 16 841 millions au 31 décembre, en hausse de 5,5% ou de 885 millions sur l'exercice précédent. Soulignons qu'en dépit de cette faiblesse de la demande enregistrée en 1989 les caisses ont obtenu une croissance annuelle moyenne de 14,6% sur ce marché depuis cinq ans. Elles demeurent donc très concurrentielles. Il est intéressant de mentionner également que cette catégorie de crédit constitue plus de 50,0% du portefeuille de prêts total des caisses.

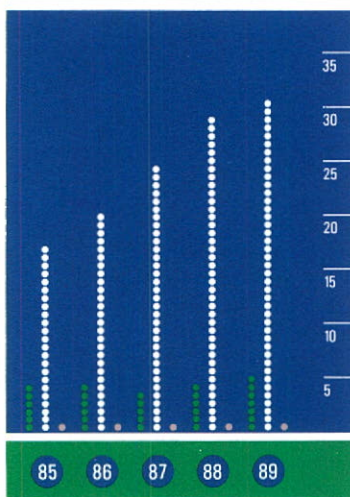
Brièvement, pour expliquer cette contraction de la demande de crédit, retenons l'encombrement du marché de l'habitation au Québec et le relèvement des taux hypo-

thécaires. En effet, la construction de nouveaux logements a reculé devant les surplus accumulés et les taux du financement pour atteindre, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 49 058 unités mises en chantier, une baisse de 9 004 par rapport à 1988.

Le crédit à la consommation en cours (excluant les avances faites aux détenteurs de la carte Visa Desjardins) s'élevait à 5 276 millions au 31 décembre, une augmentation de 4,4% ou de 220 millions depuis un an. De plus, la performance moyenne des caisses, sur une période de cinq ans, se chiffrait à 10,8%.

Les ménages québécois ont adopté une attitude beaucoup plus prudente en 1989 face à la remontée des taux d'intérêt et à leur endettement qui a atteint des sommets. Ils ont ainsi coupé drastiquement dans leurs dépenses, et ce sont leurs achats de biens durables (autos, meubles et appareils ménagers) qui ont été les plus durement touchés. Par conséquent, leurs besoins d'emprunts ont chuté de façon appréciable.

COMPOSITION DE L'ACTIF CUMULÉ
(en milliards de dollars)



- Liquidités
- Prêts
- Autres éléments d'actif

2 COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS
(En millions de dollars)

	89	88	87	86	85
Hypothécaires à l'habitation	16 841	15 956	13 921	11 360	9 745
Coopératives, commerces et industries	6 856	6 024	4 729	3 655	2 773
Personnels	5 276	5 056	4 505	3 832	3 501
Agricoles	1 187	1 111	1 021	1 055	942
Institutionnels	845	818	723	867	771
Institutions du MCPED	47	102	202	93	177
Total partiel	31 052	29 067	25 101	20 862	17 909
Moins: provision pour créances douteuses	(107)	(106)	(107)	(104)	(129)
Total	30 945	28 961	24 994	20 758	17 780

Note: Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation de l'exercice terminé le 31 décembre 1989.

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

LES DÉPÔTS

...

Le crédit commercial et industriel en cours s'établissait à 6 856 millions au 31 décembre. Cela représente, en regard de 1988, une croissance annuelle de 13,8% ou de 832 millions. Compte tenu des résultats exceptionnels enregistrés sur ce marché entre 1985 et 1989, soit une progression moyenne de 25,4%, on peut dire que le réseau des caisses Desjardins est devenu une institution financière de premier plan dans ce domaine au Québec.

La recrudescence des investissements non résidentiels dans la province, malgré un climat économique plus incertain en 1989, a créé davantage d'occasions de développement pour les caisses. Toutefois, étant conscientes de garder un haut niveau de qualité de leur actif, l'accord de prêts dans ce secteur s'est fait avec circonspection, et ce en raison des risques supplémentaires engendrés par la détérioration de l'économie québécoise.

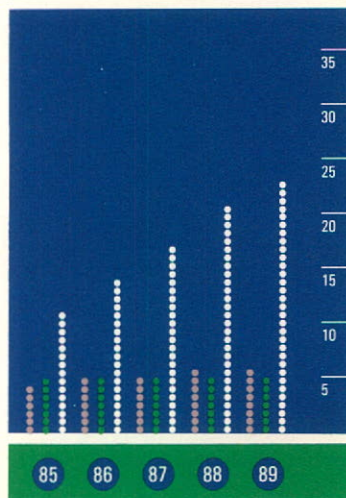
Le crédit agricole en cours a crû à un rythme annuel de 6,8% en 1989 pour atteindre 1 187 millions. Au cours des cinq dernières années, le réseau des caisses Desjardins a affiché de plus une augmentation moyenne de 5,9%. La présence et l'engagement des caisses dans les milieux agricoles au Québec depuis longtemps sont, sans conteste, un atout majeur pour celles-ci.

Au 31 décembre 1989, les dépôts d'épargne accumulés dans le réseau des caisses Desjardins s'élevaient à 33 870 millions, en hausse de 7,4% ou de 2 347 millions depuis un an. Dans les caisses locales, les dépôts en provenance des particuliers ont crû par ailleurs un peu plus rapidement, soit selon un rythme annuel de 8,8%, alors que ceux autres que particuliers (personnes morales) affichaient une croissance énergétique de 14,6%.

La morosité du contexte économique et la remontée notoire du taux d'épargne des Québécois a sûrement favorisé les caisses dans leur recherche de dépôts. En effet, malgré de meilleurs revenus, les consommateurs ont amputé leurs dépenses afin de regarnir leurs économies ou encore rembourser leurs dettes.

Par catégorie de dépôts, c'est l'épargne à terme qui garde la faveur des membres avec une progression annuelle de 11,2%. L'épargne avec opérations s'est accrue de 1,8% et l'épargne stable a régressé de 1,4%.

COMPOSITION DES DÉPÔTS
(en milliards de dollars)



- Épargne avec opérations
- Épargne stable
- Épargne à terme

3 PROVENANCE DES DÉPÔTS D'ÉPARGNE DANS LES CAISSES LOCALES
(En millions de dollars)

	89	88	87	86	85
• Particuliers	25 312 \$	23 264 \$	20 579 \$	18 492 \$	16 586 \$
• Autres que ceux des particuliers	4 226	3 689	3 143	2 429	1 989
Total des dépôts	29 538 \$	26 953 \$	23 722 \$	20 921 \$	18 575 \$

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

LES REVENUS NET D'INTÉRÊT

• • •

Les revenus nets d'intérêt proviennent de l'écart entre les revenus issus des prêts et liquidités et les coûts associés aux dépôts et aux autres sources de fonds servant au financement des prêts.

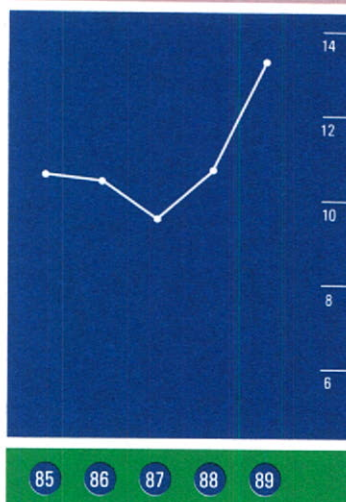
Le total des revenus d'intérêt du réseau des caisses s'est chiffré à 4219 millions, enregistrant une hausse de 26,0%, comparative-ment aux revenus de 1988.

Plusieurs facteurs expliquent cette intensification des revenus d'intérêt. Premièrement, des gains ont été occasionnés par l'augmentation du volume des prêts. De plus, parallèlement à la préférence des emprunteurs qui sélectionnent des échéances de courtes durées, un volume important du portefeuille de prêts devenait renégociable en 1989. Or, dans un contexte de taux d'intérêt élevés, ces renouvellements se sont effectués à des taux supérieurs à ceux des dernières années, produisant des revenus supplémentaires.

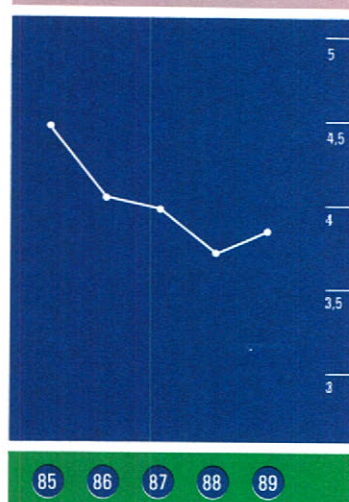
La conjoncture des taux d'intérêt a également joué sur un autre plan. En effet, les taux du marché sont généralement plus élevés sur les titres à long terme que sur ceux à court terme. Or, situation inhabituelle en 1989, cette courbe s'est inversée. Parallèlement à ce phénomène, le rendement du portefeuille de liquidités du réseau des caisses s'est bonifié de façon appréciable, dépassant même à l'occasion celui qui a été obtenu sur les prêts.

Par ailleurs, les frais en intérêt ont grimpé de 683 millions ou 31,6%, passant de 2161 millions en 1988 à 2843 millions en 1989. Les coûts des dépôts ont évidemment subi l'influence des taux d'intérêt, mais deux phénomènes ont permis d'en atténuer l'expansion :

TAUX DE BASE DESJARDINS
(en pourcentage)



REVENUS NETS D'INTÉRÊT
(par tranche de 100 \$ d'actif moyen)



D'une part, les besoins de fonds extérieurs, généralement plus onéreux, ont été réduits sub-équemment au ralentissement de la demande de prêts au Québec. D'autre part, l'abaissement du taux de rémunération de l'épargne stable a comprimé les coûts reliés à l'ensemble des dépôts. Cette modification de politique a été introduite en réaction aux changements survenus dans l'utilisation de ce compte au fil des années.

Le tableau 5 présente une analyse détaillée de la marge nette entre les revenus et les frais en intérêt.

De plus, le tableau 4 illustre l'évolution des revenus nets d'intérêt sur une base relative et en fait ressortir l'élargissement de 0,12 \$ par tranche de 100 \$ d'actif moyen réalisé entre 1988 et 1989.

4 REVENUS NETS D'INTÉRÊT
(Par tranche de 100 \$ d'actif moyen)

	89	88	87	86	85
Revenus d'intérêt	11,72	10,43	9,92	10,34	11,09
Frais d'intérêt	7,90	6,73	5,96	6,32	6,64
Revenus nets d'intérêt	3,82	3,70	3,96	4,02	4,45

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

5

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES REVENUS NETS D'INTÉRÊT

(En millions de dollars)

	89		88	
	Soldes moyens	Taux moyen	Soldes moyens	Taux moyen
Actif				
Liquidités	4 966 \$	10,28 %	4 110 \$	8,39 %
Prêts				
Personnels et commerciaux	14 233	13,25	12 550	11,78
Hypothécaires	15 733	11,59	14 612	10,44
Total des prêts	29 966	12,38	27 162	11,06
Total de l'actif portant intérêt	34 932	12,09	31 272	10,71
Autres éléments d'actif	1 058	—	860	—
Total de l'actif	35 990 \$	11,72 %	32 132 \$	10,43 %
Passif				
Dépôts:				
Épargne avec opérations	5 789 \$	2,17 %	5 310 \$	1,48 %
Épargne stable	4 971	6,33	5 109	5,11
Épargne à terme	22 138	10,85	19 113	9,53
Total des dépôts	32 898 \$	8,64 %	29 532 \$	7,32 %
Total des éléments de passif portant intérêt	32 898	8,64	29 532	7,32
Autres éléments de passif	1 341	—	1 017	—
Avoir	1 751	—	1 583	—
Total du passif	35 990 \$	7,90 %	32 132 \$	6,73 %
Revenus nets d'intérêt en pourcentage de l'actif moyen		3,82 %		3,70 %

SOMMAIRE DES VARIATIONS DES REVENUS NETS D'INTÉRÊT

1989 — 1988

(En millions de dollars)

Augmentation attribuable:	
— Aux modifications de taux d'intérêt	89,51 \$
— À l'évolution du bilan	98,83
	188,34 \$

quarante
neuf

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

LES CRÉANCES DOUTEUSES

• • •

Au cours des dernières années, les caisses ont accentué leur présence sur le marché du prêt aux entreprises. En principe, l'évolution du portefeuille de prêts (tableau 7) comporte une augmentation théorique du risque. Aussi, des politiques de crédit prudentes sont appliquées à l'égard des financements comportant des risques élevés. De plus, des normes et des pratiques de crédit uniformes ont été largement véhiculées dans tout le réseau des caisses.

Les résultats d'une évaluation du contrôle interne et de l'application des procédés démontrent encore une amélioration en 1989, et ce pour toutes les activités évaluées.

De plus, des travaux réalisés dans le cadre de l'application de la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit ont sensiblement renforcé les efforts déployés concernant la diversification et la qualité du portefeuille de prêts.

En 1989, les dépenses imputables aux frais et pertes sur prêts ont eu tendance à s'élever. L'estimation des créances douteuses chiffre ces dépenses à 50 millions comparativement à 36 millions en 1988. L'environnement économique défavorable a exercé des tensions sur plusieurs emprunteurs, et certains d'entre eux sont devenus incapables d'effectuer leurs remboursements.

Signalons toutefois qu'en dépit d'une hausse, lorsque cette dépense de créances douteuses est exprimée sur la base de l'actif moyen, elle ne correspond qu'à un ratio de 0,14 \$. Ce niveau demeure relativement bas et constitue, en soi, une excellente performance. Desjardins a continué de dominer sur ce plan en 1989, grâce notamment à la qualité de son portefeuille de prêts, une priorité dans la gestion du crédit du réseau.

LES AUTRES REVENUS

• • •

Le tableau 8 présente la ventilation des autres revenus, lesquels ont atteint 223,2 millions, en hausse de 21,8 % par rapport à l'an passé. La gestion des services occupe une place grandissante au sein du réseau des caisses. Les nouveaux modes de paiement dont le libre service, les heures de service allongées et les autres services dans l'ensemble se sont multipliés de façon extraordinaire depuis quelques années. L'adoption de politiques adéquates sur les frais d'utilisation des services permettra aux caisses d'investir davantage sur le plan de la technologie, afin de conserver toute la latitude pour rayonner dans leur environnement au cours des prochaines années. La diversification des sources de revenus sera dorénavant perçue comme une réalité structurelle pour le réseau des caisses.

**6 RÉPARTITION DES CRÉANCES DOUTEUSES
PAR TYPE DE PRÊTS SELON LEUR CATÉGORIE RESPECTIVE**
(Par tranche de 100 \$ de prêts)

	89	88	87	86	85
Prêts personnels	0,45 \$	0,37 \$	0,35 \$	0,40 \$	0,50 \$
Marge de crédit personnelle	0,23	0,15	0,09	0,17	0,37
Prêts commerciaux	0,17	0,11	0,06	0,14	0,15
Marge de crédit commerciale	0,57	0,37	0,17	0,16	0,14
Prêts hypothécaires	0,03	0,02	0,02	0,02	0,02
Total	0,16	0,12	0,10	0,12	0,22

7 RÉPARTITION DES PRÊTS SELON DIFFÉRENTES CATÉGORIES
(Par tranche de 100 \$ de prêts)

	89	88	87	86	85
Prêts personnels	16,06 \$	16,80 \$	17,49 \$	19,26 \$	20,84 \$
Marge de crédit personnelle	1,51	1,39	1,17	0,62	0,30
Prêts commerciaux	19,98	18,84	18,84	15,61	13,02
Marge de crédit commerciale	5,91	5,63	5,63	4,52	4,31
Prêts hypothécaires	56,54	57,34	57,34	59,99	61,53
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

En 1989, les frais perçus pour le paiement des différents comptes de taxes, téléphone, électricité, Visa, etc., ont progressé de 21,7 % pour atteindre 84,0 millions. Les frais provenant de l'administration des comptes d'épargne et de prêts ont bondi de 26 % et totalisent 68 millions. Les frais de services et autres revenus divers se sont majorés de 22,0 % pour s'établir à 61,0 millions.

Exprimés en ratios financiers, les autres revenus ont gagné 0,05 \$ par 100 \$ d'actif moyen, passant de 0,57 \$ l'an passé à 0,62 \$ en 1989.

8 AUTRES REVENUS (En millions de dollars)

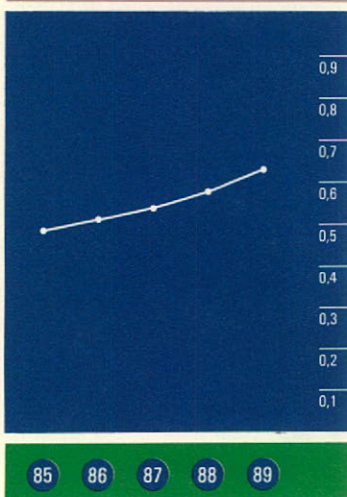
	89	88	87	86	85
Commission de prêts	2	4	2	1	—
Frais d'administration	68	54	42	37	31
Frais de perception	84	69	60	47	40
Commission de change et services internationaux	8	6	4	8	8
Frais de services et autres	61	50	35	30	26
Total	223	183	143	123	105

LES FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt comprennent toutes les dépenses de fonctionnement, à l'exception des créances douteuses et de l'impôt. En 1989, ils se sont chiffrés à 1 209 millions, en hausse de 124 millions ou 11,5 % par rapport à l'an passé. Il convient de rappeler que l'augmentation de ces frais atteignait 132 millions en 1988, ce qui équivalait à un taux de croissance de 13,8 %. Le réseau des caisses connaît donc une nette amélioration à ce chapitre en 1989, laquelle est attribuable au développement modéré des activités, mais surtout à une gestion plus rigoureuse des dépenses administratives.

Exprimés en ratios financiers, ces frais autres que d'intérêt se sont comprimés de 0,02 \$ par 100 \$ d'actif moyen, passant de 3,38 \$ en 1988 à 3,36 \$ en 1989.

AUTRES REVENUS (par tranche de 100 \$ d'actif moyen)



Salaires et avantages sociaux

La décélération du rythme de croissance des dépenses de salaires et avantages sociaux a fortement contribué à maîtriser l'expansion des frais autres que d'intérêt. Représentant 58,2 % de l'ensemble de ces frais, le total des salaires et avantages sociaux s'est inscrit à 704 millions, indiquant une augmentation de 62,5 millions ou 9,8 % par rapport à 1988. Ce taux de progression se situait à 12,7 % pour la même période l'an passé.

La croissance des coûts enregistrée en 1989 résulte de l'application des recommandations salariales et de l'augmentation de l'effectif qui s'est accru de moins de 5,0 %. À la fin de 1989, le nombre d'employés du réseau s'élevait à 26 618 comparativement à 25 421 en 1988. La transformation de certains secteurs d'activités améliore la performance et, incidemment, des gains de productivité sont réalisés actuellement. Cette tendance augure bien pour la décennie qui vient puisque le réseau vise à augmenter sans cesse sa capacité concurrentielle.

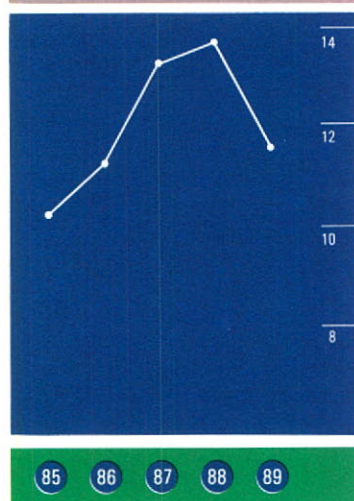
- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

Autres dépenses

Les autres dépenses se composent des frais de locaux, amortissements, informatique, communications et divers.

En 1989, elles s'établissaient à 505,0 millions, en hausse de 61,9 millions ou 14,0% par rapport à l'an passé. Des modifications apportées à l'attribution des taxes d'affaires abaissaient les frais de local en 1988, ce qui explique le taux de progression élevé de 16,5% à ce poste cette année. Par ailleurs, le réseau des caisses a poursuivi ses efforts de développement sur le plan de la technologie. Les systèmes de paiement se modifient rapidement et, à cet effet, quelque 765 guichets automatiques Desjardins étaient en service au Québec le 31 décembre 1989. De plus, environ 2 600 terminaux aux points de vente ont été installés en 1989 pour assurer le paiement direct Desjardins. L'utilisation accrue des modes électroniques de paiement favorisera la réalisation d'économies non négligeables, puisque ces transactions informatisées comportent un coût unitaire avantageux comparativement aux transactions effectuées au comptoir.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS
(pourcentage de croissance annuelle)



9 FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT (En millions de dollars)

	89	88	87	86	85
Salaires et avantages sociaux	704	642	569	498	448
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	157	134	127	109	100
Autres frais	348	309	257	235	210
Total	1 209	1 085	953	842	758

LA GESTION DE LA LIQUIDITÉ

...

La gestion de la liquidité a pour objectif d'assurer la coordination des retraits sur dépôts et des échéances des emprunts, de même que de satisfaire les besoins d'emprunts ou de remboursements des membres. Chacune des entités, c'est-à-dire la caisse, la fédération et la Caisse centrale Desjardins, est responsable du maintien du niveau de liquidité correspondant au minimum des normes édictées par la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. Ces normes sont comparables à celles de l'industrie.

La gestion de ces liquidités s'effectue au niveau des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins. Au 31 décembre, le portefeuille de la liquidité normative était composé à 57,78% de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou celui du Québec, et à 24,77% de titres bancaires.

Par rapport à l'exercice précédent, le niveau de liquidité maintenu a augmenté, passant de 10,44% du passif-dépôt à 11,51%. C'est le fléchissement de la demande de crédit qui est à l'origine de cette hausse.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE LA LIQUIDITÉ NORMATIVE au 31 décembre 1989

	(en millions de dollars) (valeur nominale) %	
Titres du Canada	1 919,0	51,78
Titres du Québec	222,3	6,00
Titres bancaires	918,0	24,77
Autres titres et numéraire	646,5	17,45
Total	3 705,8	100,00

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

LA BASE D'ENDETTEMENT

...

La base d'endettement du réseau des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins, selon la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, correspond au capital propre du réseau des caisses. Elle se définit comme étant la base sur laquelle le réseau peut prendre de l'expansion. Ainsi, pour chaque dollar constituant la base, le réseau peut accroître ses dettes d'un certain multiple. Les dettes du réseau sont l'équivalent des dépôts et des emprunts. En fait, la finalité de la capitalisation, en plus d'assurer l'expansion sécuritaire du bilan, vise la protection des épargnes contre toute dévaluation éventuelle de l'actif.

De plus, la nouvelle loi introduit la notion de garantie réseau qui fait en sorte que la base d'endettement ne soit pas évaluée au niveau de chaque caisse, mais plutôt au niveau d'une fédération et des caisses qui lui sont affiliées.

Selon les normes établies, chaque réseau fédération-caisses doit atteindre une base d'endettement égale à 5% de la somme de ses dettes en date du 31 mars 1991. Ce ratio s'établit à 4,07% en date du 31 décembre 1989. L'émission de nouveaux titres de capitalisation, en plus de l'amélioration continue des réserves,

permettra de satisfaire cette exigence.

En 1989, la base d'endettement se compose de parts de qualification des caisses (membership) et des réserves provenant des caisses, des fédérations, de la Caisse centrale de même que celle de la Corporation de fonds de sécurité Desjardins. Les investissements détenus par le réseau des caisses dans la société de portefeuille financière sont déduits des éléments précités dans le calcul de la base d'endettement.

À cet effet, un redressement reflétant un changement de méthode comptable a été apporté simultanément à la création des sociétés de portefeuille en date du 31 décembre 1989. Ainsi, l'augmentation nette de la valeur des placements dans les sociétés filiales s'établit à 117,1 millions. En contrepartie, les réserves des caisses sont bonifiées du même montant, équivalant à la réévaluation de leurs investissements dans les sociétés de portefeuille Desjardins.

RATIO DE LA BASE D'ENDETTEMENT

Au 31 décembre 1989

(Selon la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit)

10

BASE D'ENDETTEMENT	En milliers de dollars	En pourcentage
Réserves générales	1 486 538	4,20
Parts de qualification: caisses	28 418	0,08
Parts permanentes	—	—
Parts privilégiées	—	—
Réserve de stabilisation: caisses	—	—
Moins: investissements MCPED ⁽¹⁾	(193 226)	(0,55)
Redressement réserves caisses ⁽²⁾	117 124	0,33
TOTAL —		
BASE D'ENDETTEMENT	1 438 854	4,07
Dettes du réseau des caisses	35 358 024	
RATIO —		
BASE D'ENDETTEMENT		4,07

1) Ce montant représente la somme des investissements détenus par les fédérations dans la société de portefeuille financière à la valeur de consolidation.

2) Les réserves générales des caisses seront redressées au cours du premier semestre de 1990 pour tenir compte de la plus-value à la suite du changement de méthode comptable.

cinquante
trois

R A P P O R T S F I N A N C I E R S C U M U L É S

BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ)

Au 31 décembre 1989 (en milliers de dollars)

• Les caisses populaires et
les caisses d'économie Desjardins,
les fédérations et la Caisse centrale
Desjardins du Québec

	1989	1988	Variation %
ACTIF			
Encaisse	779 049 \$	682 284 \$	14,2 %
Valeurs mobilières			
Émises ou garanties par le Canada	1 856 204	1 400 883	32,5
Émises ou garanties par les provinces et les corps municipaux ou scolaires	304 883	217 479	40,2
Autres	2 287 036	2 130 120	7,4
	4 448 123	3 748 482	18,7
Prêts			
Personnels et commerciaux	14 487 663	13 208 784	9,7
Hypothécaires	16 456 872	15 752 259	4,5
	30 944 485	28 961 043	6,8
Autres éléments d'actif			
Immobilisations	613 563	529 729	15,8
Intérêts courus à recevoir	382 375	287 196	33,1
Autres	115 376	147 019	(21,5)
	1 111 314	963 944	15,3
	37 282 971 \$	34 355 753 \$	8,5 %
PASSIF			
Dépôts			
Épargne avec opérations	5 898 398 \$	5 794 263 \$	1,8 %
Épargne stable	4 958 927	5 029 439	(1,4)
Épargne à terme	23 012 843	20 699 741	11,2
	33 870 168	31 523 443	7,4
Autres éléments de passif			
Emprunts	137	5 181	(97,4)
Intérêts courus à payer	1 052 956	764 798	37,7
Autres	445 510	313 848	42,0
	1 498 603	1 083 827	38,3
Avoir			
Capital social	222 183	310 606	(28,5)
Trop-perçus non répartis	269 860	170 870	57,9
Réserve	1 422 157	1 267 007	12,2
	1 914 200	1 748 483	9,5
	37 282 971 \$	34 355 753 \$	8,5 %

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

...

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989 (en milliers de dollars)

	1989	1988
Revenus d'intérêt		
Encaisse et valeurs mobilières	510 493 \$	344 937 \$
Prêts	3 708 988	3 003 624
	4 219 481	3 348 561
Frais d'intérêt	2 843 342	2 160 766
Revenus nets d'intérêt	1 376 139	1 187 795
Créances douteuses	50 058	36 089
Revenus nets d'intérêt après créances douteuses	1 326 081	1 151 706
Autres revenus	223 184	183 290
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	1 549 265	1 334 996
Frais autres que d'intérêt		
— Salaires et avantages sociaux	704 000	641 458
— Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	156 758	134 511
— Autres frais	348 215	308 574
	1 208 973	1 084 543
Trop-perçus avant impôts	340 292	250 453
Impôts sur le revenu	61 963	45 375
Trop-perçus non répartis	278 329 \$	205 078 \$

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

cinquante
cinq

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ)

Au 31 décembre 1989 (en milliers de dollars)

ACTIF	Caisses	Fédérations	Caisse Centrale	Cumulé	Prorata %
Encaisse	3 528 494 \$	91 782 \$	108 210 \$	779 049 \$	2,1 %
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada	1 603	1 623 317	231 284	1 856 204	5,0
Émises ou garanties par les provinces et les corps municipaux ou scolaires	3 889	271 657	29 337	304 883	0,8
Autres	1 951 122	2 225 507	606 478	2 287 036	6,1
	1 956 614	4 120 481	867 099	4 448 123	11,9
Prêts					
Personnels et commerciaux	12 412 607	2 404 872	2 824 314	14 487 613	38,9
Hypothécaires	15 893 754	116 154	—	16 456 872	44,1
	28 306 361	2 521 026	2 824 314	30 944 485	83,0
Autres éléments d'actif					
Immobilisations	564 596	47 523	1 444	613 563	1,7
Intérêts courus à recevoir	309 891	107 655	88 088	382 375	1,0
Autres	94 071	27 408	5 012	115 376	0,3
	968 558	182 586	94 544	1 111 314	3,0
	34 760 027 \$	6 915 875 \$	3 894 167 \$	37 282 971 \$	100,0 %
PASSIF					
Dépôts					
Épargne avec opérations	5 726 705 \$	2 865 238 \$	179 906 \$	5 898 398 \$	15,8 %
Épargne stable	4 958 927	—	—	4 958 927	13,3
Épargne à terme	18 852 772	2 797 684	3 178 734	23 012 843	61,8
	29 538 404 \$	5 662 922	3 358 640	33 870 168	90,9
Autres éléments de passif					
Emprunts	2 221 257	475 286	—	137	—
Intérêts courus à payer	1 012 111	81 288	76 312	1 052 956	2,8
Autres	282 765	46 276	15 688	445 510	1,2
	3 516 133	602 850	92 000	1 498 603	4,0
Avoir					
Capital social	221 952	111 287	409 403	222 183	0,6
Dépôt à participation	—	364 461	—	—	—
Trop-perçus non répartis	216 920	39 926	13 014	269 860	0,7
Réserve	1 266 618	134 429	21 110	1 422 157	3,8
	1 705 490	650 103	443 527	1 914 200	5,1
	34 760 027 \$	6 915 875 \$	3 894 167 \$	37 282 971 \$	100,0 %

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

...

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989 (en milliers de dollars)

	Caisses	Fédérations	Caisse centrale	Cumulé
Revenus d'intérêt				
Encaisse et valeurs mobilières	373 620 \$	418 108 \$	124 007 \$	510 493 \$
Prêts	3 414 112	317 659	333 945	3 708 988
	3 787 732	735 767	457 952	4 219 481
Frais d'intérêt	2 561 986	599 574	387 152	2 843 342
Revenus nets d'intérêt	1 225 746	136 193	70 800	1 376 139
Créances douteuses	47 657	(99)	2 500	50 058
Revenus nets d'intérêt après créances douteuses	1 178 089	136 292	68 300	1 326 081
Autres revenus	183 547	150 997	15 289	223 184
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	1 361 636	287 289	83 589	1 549 265
Frais autres que d'intérêt				
— Salaires et avantages sociaux	596 984	99 675	7 341	704 000
— Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	133 483	20 179	3 096	156 758
— Autres frais	354 421	119 789	2 967	348 215
	1 084 888	239 643	13 404	1 208 973
Trop-perçus avant impôts	276 748	47 646	70 185	340 292
Impôts sur le revenu	43 056	7 520	11 387	61 963
Trop-perçus avant rémunération du capital social	233 692	40 126	58 798	278 329
— Rémunération du capital social	—	—	(46 509)	—
— Autres ristournes	—	—	(7 778)	—
— Récupération d'impôts y afférant	—	—	8 503	8 503
Trop-perçus non répartis	233 692 \$	40 126 \$	13 014 \$	286 832 \$

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

cinquante
sept

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

NOTES AFFÉRENTES AUX RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉES)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

• • •

1 CARACTÈRE NON VÉRIFIÉ DES RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS

Le bilan cumulé et les résultats cumulés ont été établis à partir des données non vérifiées des caisses et des fédérations, et des données vérifiées de la Caisse centrale, ces institutions faisant toutes partie du domaine de l'épargne et du crédit.

2 NON-SIMULTANÉITÉ DES EXERCICES FINANCIERS

La différence observée entre les trop-perçus avant répartition du bilan cumulé et ceux dont font mention les résultats cumulés est attribuable à la distribution déjà effectuée d'une partie des trop-perçus, en raison de la non-simultanéité des exercices financiers des caisses.

3 ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Rapports financiers cumulés

Les rapports financiers cumulés comprennent les données relatives aux caisses, aux fédérations et à la Caisse centrale après élimination des transactions entre elles. De plus, il n'est pas possible de consolider ces rapports financiers, puisqu'il n'y a pas de société mère.

b) Valeurs mobilières

Les titres de participation

Les titres de participation dans les sociétés satellites ou en participation, dont l'accroissement de l'avoir net peut revenir au participant, sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les autres titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition.

Autres titres détenus à des fins de placement

Les titres à échéance déterminée sont comptabilisés au coût amorti. En ce qui concerne les obligations, elles sont amorties selon la méthode du rendement d'origine. Pour les autres titres à échéance déterminée, l'escompte est amorti sur une base linéaire. Les autres titres sont comptabilisés au coût d'acquisition.

Titres détenus à des fins de commerce

Ces valeurs sont comptabilisées au moindre de la valeur au marché ou du coût d'acquisition.

Baisse durable de valeur

Advenant le cas où une baisse durable de valeur survient sur les titres de placements, ceux-ci sont comptabilisés à la valeur de réalisation et la perte qui en découle est imputée aux résultats de l'exercice.

c) Prêts

Les prêts sont comptabilisés, déduction faite de toute provision, afin de tenir compte des pertes prévues. Cette provision pour créances douteuses est établie selon la méthode de l'analyse des cas spécifiques et complétée par une estimation en fonction de l'expérience passée pour les caisses. La Caisse centrale, pour sa part, ajoute une provision générale sur ses prêts. Les créances douteuses sont entièrement imputées aux résultats de l'exercice.

d) Accords de crédit croisés

Les caisses, les fédérations et la Caisse centrale ont conclu des accords de crédit croisés afin de gérer le risque inhérent aux fluctuations des taux d'intérêt. Les revenus ou les frais relatifs à ces accords sont imputés aux résultats de l'exercice.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon le cas.

L'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989 est de 51 005 000 \$ (1988: 43 034 000 \$).

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

4 MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, les fédérations ont procédé à la révision de la politique de comptabilisation de valeurs mobilières détenues sous forme de parts sociales et actions. À la suite de cette révision, certains de ces titres, antérieurement comptabilisés au coût d'acquisition, sont désormais inscrits à la valeur de consolidation.

Cette nouvelle politique a été appliquée rétroactivement, et a pour conséquence d'accroître de 1 653 000 \$ les revenus de valeurs mobilières et de 117 124 000 \$ le montant de ces valeurs au bilan cumulé.

5 VALEURS MOBILIÈRES (en milliers de dollars)

	ÉCHÉANCE				Sans échéance	TOTAL	
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans		1989	1988
VALEURS ÉMISES OU GARANTIES PAR:							
Le Canada	1 727 016 \$	120 292 \$	3 905 \$	4 991 \$	—	\$ 1 856 204	\$ 1 400 883
Les provinces et les corps municipaux ou scolaires au Canada	286 697	9 489	6 406	2 291	—	304 883	217 479
AUTRES VALEURS MOBILIÈRES							
Dettes des émetteurs canadiens:							
— institutions bancaires	822 699	20 488	—	—	—	843 187	915 300
— institutions du MCPED	340 698	9 209	2 568	14 115	140 103	506 693	462 873
— autres émetteurs	485 580	19 190	51 680	63 353	234	620 037	455 924
Actions ou parts sociales des institutions du MCPED							
	—	—	—	—	312 103	312 103	291 315
Autres actions	—	—	—	—	5 016	5 016	4 708
	3 662 690 \$	178 668 \$	64 559 \$	84 750 \$	457 456 \$	4 448 123 \$	3 748 482 \$

6 PRÊTS

Aux fins de la présentation du cumulé, les prêts hypothécaires sont majorés de 450 647 000 \$ (345 666 000 \$ en 1988) pour refléter l'achat par la Caisse centrale Desjardins de créances hypothécaires initialement détenues par les caisses qui en conservent toujours la garantie. Les prêts personnels et commerciaux sont diminués du même montant.

7 EMPRUNTS

Les caisses empruntent sous forme d'ouverture de crédit et de prêts à terme auprès de leur fédération, alors que celle-ci emprunte auprès de la Caisse centrale Desjardins, et ce à des taux comparables au marché.

8 IMPÔTS SUR LE REVENU

Un impôt estimatif a été calculé sur les trop-perçus de l'exercice courant des caisses et des fédérations, sans tenir compte des paiements d'intérêt sur le capital social et des ristournes qui seront statués par les assemblées générales.

9 RÉMUNÉRATION DU CAPITAL SOCIAL

La rémunération du capital social relève de l'assemblée générale pour les caisses et les fédérations et du conseil d'administration pour la Caisse centrale.

10 SITUATION COMPARATIVE

La présentation de l'exercice précédent a été modifiée pour la rendre comparable à celle de l'exercice terminé le 31 décembre 1989.

cinquante
neuf

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (NON VÉRIFIÉE)

Au 31 décembre 1989

• • •

VALEURS MOBILIÈRES (en millions de dollars)	Caisses	Fédérations	Caisse centrale	Cumulé* 1989	Prorata 1989	Cumulé* 1988	Prorata 1988
Bons du Trésor							
Canada	— \$	1 443,7 \$	209,8 \$	1 653,5 \$	37,2 %	1 187,9 \$	31,7 %
Québec	—	47,5	29,3	76,8	1,7	105,7	2,8
Total partiel	—	1 491,2	239,1	1 730,3	38,9	1 293,6	34,5
Obligations							
Canada	1,6	179,6	21,5	202,7	4,6	213,0	5,7
Québec	0,9	36,9	—	37,8	0,9	61,6	1,6
Hydro-Québec	2,6	12,3	—	14,9	0,3	19,1	0,5
Municipalités	0,3	1,2	—	1,5	—	3,5	0,1
Commissions scolaires	—	1,1	—	1,1	—	—	—
Collèges, hôpitaux et fabriques	—	—	—	—	—	0,5	—
Sociétés privées	—	4,5	103,0	107,5	2,4	30,2	0,8
Total partiel	5,4	235,6	124,5	365,5	8,2	327,9	8,7
Autres placements							
Acceptations bancaires	—	682,3	63,0	745,3	16,8	698,2	18,6
Effets bancaires escomptés	—	111,9	10,0	121,9	2,8	131,7	3,5
Dépôts et billets bancaires	—	23,0	12,5	35,5	0,8	85,4	2,3
Dépôts et billets autres	—	342,0	143,6	485,6	10,9	452,9	12,1
Dépôts et autres valeurs du MCPED	1 836,0	516,3	274,4	646,1 *	14,5	462,8 *	12,4
Actions et parts sociales ¹	115,2	718,2	—	317,9 *	7,1	296,0 *	7,9
Total partiel	1 951,2	2 393,7	503,5	2 352,3	52,9	2 127,0	56,8
TOTAL	1 956,6 \$	4 120,5 \$	867,1 \$	4 448,1 \$	100,0 %	3 748,5 \$	100,0 %

*: Les soldes marqués d'un astérisque dans la colonne «cumulé» ont fait l'objet de régularisations afin d'éliminer les transactions entre les caisses, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec.

1: En majorité du MCPED.

STATISTIQUES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES (NON VÉRIFIÉES)

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ)

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

• Les caisses populaires et
les caisses d'économie Desjardins,
les fédérations et la Caisse centrale
Desjardins du Québec

	89	88	87	86	85
ACTIF					
Encaisse	779 049 \$	682 284 \$	575 644 \$	652 566 \$	617 793 \$
Valeurs mobilières	4 448 123	3 748 482	3 240 167	3 583 686	3 504 425
Prêts					
Prêts personnels et commerciaux	14 487 613	13 208 784	11 172 964	9 179 717	7 617 419
Prêts hypothécaires	16 456 872	15 752 259	13 820 995	11 568 787	10 163 062
Total des prêts	30 944 485	28 961 043	24 993 959	20 748 504	17 780 481
Autres éléments d'actif	1 111 314	963 944	764 730	661 550	629 492
	37 282 971 \$	34 355 753 \$	29 574 500 \$	25 646 306 \$	22 532 191 \$
PASSIF ET AVOIR					
Dépôts					
Épargne avec opérations	5 898 398 \$	5 794 263 \$	4 808 094 \$	4 371 061 \$	4 221 235 \$
Épargne stable	4 958 927	5 029 439	5 133 779	5 268 015	5 126 934
Épargne à terme	23 012 843	20 699 741	17 273 658	13 885 306	11 299 187
Total des épargnes	33 870 168	31 523 443	27 215 531	23 524 382	20 647 356
Autres éléments de passif	1 498 603	1 083 827	865 792	774 111	669 767
Avoir	1 914 200	1 748 483	1 493 177	1 347 813	1 215 068
	37 282 971 \$	34 355 753 \$	29 574 500 \$	25 646 306 \$	22 532 191 \$

RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	89	88	87	86	85
Revenus d'intérêt					
Encaisse et valeurs mobilières	510 493 \$	344 937 \$	295 103 \$	339 336 \$	349 362 \$
	3 708 988	3 003 624	2 439 556	2 159 647	2 015 916
	4 219 481	3 348 561	2 734 659	2 498 983	2 365 278
Frais d'intérêt	2 843 342	2 160 766	1 643 554	1 528 919	1 417 430
Revenus nets d'intérêt	1 376 139	1 187 795	1 091 105	970 064	947 848
Créances douteuses	50 058	36 089	24 607	25 369	39 460
Revenus nets d'intérêt après créances douteuses	1 326 081	1 151 706	1 066 498	944 695	908 388
Autres revenus	223 184	183 290	143 058	122 785	105 347
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	1 549 265	1 334 996	1 209 556	1 067 480	1 013 735
Frais autres que d'intérêt					
— Salaires et avantages sociaux	704 000	641 458	569 055	498 184	448 635
— Autres dépenses	504 973	443 085	383 666	344 219	309 789
	1 208 973	1 084 543	952 721	842 403	758 424
Trop-perçus avant impôts et répartition	340 292 \$	250 453 \$	256 835 \$	225 077 \$	255 311 \$

soixante
et
un

- Les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

• • •

(Par tranche de 100 \$ d'actif moyen)

	89				88			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus d'intérêt	12,11	11,89	11,72	11,13	10,86	10,44	10,22	10,07
Frais d'intérêt	8,11	7,93	7,97	7,55	7,17	6,75	6,47	6,42
Revenus nets d'intérêt	4,00	3,96	3,75	3,58	3,69	3,69	3,75	3,65
Créances douteuses	(0,18)	(0,15)	(0,11)	(0,11)	(0,14)	(0,10)	(0,11)	(0,10)
Autres revenus	3,82 0,61	3,81 0,62	3,64 0,67	3,47 0,59	3,55 0,56	3,59 0,55	3,64 0,61	3,55 0,56
Frais autres que d'intérêt	4,43 3,35	4,43 3,19	4,31 3,45	4,06 3,46	4,11 3,32	4,14 3,21	4,25 3,46	4,11 3,52
Trop-perçus avant impôts	1,08	1,24	0,86	0,60	0,79	0,93	0,79	0,59
Impôts sur le revenu	(0,19)	(0,22)	(0,16)	(0,12)	(0,15)	(0,19)	(0,17)	(0,14)
Trop-perçus avant répartition	0,89	1,02	0,70	0,48	0,64	0,74	0,62	0,45
	37,1	36,6	35,7	34,6	33,9	33,0	31,5	30,2

- Les caisses populaires et les fédérations du Manitoba et de l'Ontario

BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ)

...

Au 31 décembre 1989 (en milliers de dollars)

ACTIF	Caisses	Fédérations	Cumulé	Prorata %
Encaisse	120 272 \$	2 083 \$	44 425 \$	3,2%
Valeurs mobilières				
Émises ou garanties par le Canada	946	30 910	31 856	2,3
Émises ou garanties par les provinces et les corps municipaux ou scolaires	8 817	30 434	39 251	2,8
Autres	195 829	224 759	220 344	15,6
	205 592	286 103	291 451	20,7
Prêts				
Personnels et commerciaux	246 447	15 389	252 711	17,9
Hypothécaires	769 984	496	770 085	54,7
	1 016 431	15 885	1 022 796	72,6
Autres éléments d'actif				
Immobilisations	22 724	4 114	26 838	1,9
Intérêts courus à recevoir	12 268	7 027	19 295	1,4
Autres	2 443	694	3 137	0,2
	37 435	11 835	49 270	3,5
	1 379 730 \$	315 906 \$	1 407 942 \$	100,0%
PASSIF				
Dépôts				
Épargne avec opérations	198 718 \$	45 121 \$	198 718 \$	14,1%
Épargne stable	283 179	—	283 179	20,1
Épargne à terme	794 234	237 349	812 883	57,7
	1 276 131 \$	282 470	1 294 780	92,0
Autres éléments de passif				
Emprunts	9 520	4 701	4 701	0,3
Intérêts courus à payer	37 188	4 106	41 294	2,9
Autres	12 084	3 910	15 994	1,1
	58 792	12 717	61 989	4,4
Avoir				
Capital social	4 173	14 353	4 173	0,3
Trop-perçus non répartis	8 554	2 056	10 610	0,7
Réserve	32 080	4 310	36 390	2,6
	44 807	20 719	51 173	3,6
	1 379 730 \$	315 906 \$	1 407 942 \$	100,0%

mille
neuf cent
quatre-vingt
neuf
...

soixante
trois

- Les caisses populaires
et les fédérations
du Manitoba et
de l'Ontario

RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

• • •

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989 (en milliers de dollars)

	Caisses	Fédérations	Cumulé
Revenus d'intérêt			
Encaisse et valeurs mobilières	30 949 \$	31 034 \$	32 185 \$
Prêts	122 886	1 054	123 104
	153 835	32 088	155 289
Frais d'intérêt	103 578	29 857	102 801
Revenus nets d'intérêt	50 257	2 231	52 488
Créances douteuses	1 290	—	1 290
Revenus nets d'intérêt après créances douteuses	48 967	2 231	51 198
Autres revenus	6 221	4 333	7 506
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	55 188	6 564	58 704
Frais autres que d'intérêt			
— Salaires et avantages sociaux	19 819	1 747	21 566
— Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	5 243	703	5 946
— Autres frais	16 709	2 379	16 040
	41 771	4 829	43 552
Trop-perçus avant impôts	13 417	1 735	15 152
Impôts sur le revenu	3 720	523	4 243
Trop-perçus non répartis	9 697	1 212	10 909 \$



LE MOUVEMENT DES



4,7 MI
DE ME



1 339 CAISSES PO
ET CAISSES D'ÉC



1
FÉDÉRA

La Caisse
centrale
Desjardins
du Québec

Corporation
de fonds de
sécurité de la
Confédération
Desjardins

L
Confédér
caisses p
et d'éc
Desjard
Qué

Société
d'investissement
Desjardins

La société de
services des caisses
Desjardins inc.

La société de portefeuille
du Groupe Desjardins,
assurances générales inc.

Société
d'investissement
Tremplin
2 000 inc.

Gestion
d'investisse-
ments
Desjardins inc.

SECUR inc.

Centre
Desjardins
de traitement
de cartes inc.

Services
de paie
Info-logik inc.

Centre
d'autorisation
et de paiement
des services
de santé
(C.A.P.S.S.) inc.

NorGroupe
assurances
générales inc.

La Sécurité,
Compagnie
d'Assurances
Générales
du Canada

Ass
gé
des
Desja

CAISSES DESJARDINS

15 MILLIONS
MEMBRES



155 CAISSES POPULAIRES
ÉCONOMIQUES



155 CAISSES POPULAIRES
HORS QUÉBEC

3 FÉDÉRATIONS
HORS QUÉBEC



3 FÉDÉRATIONS
HORS QUÉBEC

Confédération des
caisses populaires
économiques
du Québec

* Société de
développement
international
Desjardins

* Fondation
Desjardins

* Institut
Coopératif
Desjardins

* La Société
historique
Alphonse-
Desjardins

La société financière
des caisses
Desjardins inc.

La société immobilière
des caisses
Desjardins inc.

Trustco
Desjardins inc.

Corporation
Desjardins de valeurs
mobilières

Assurance-vie
Desjardins

La
Sauvegarde
Compagnie
d'assurance
sur la vie ltée

Crédit
industriel
Desjardins inc.

Location
Desjardins

Fiducie
Desjardins inc.

Gestion Placement
Desjardins inc.

Les
Investissements
Disnat inc.

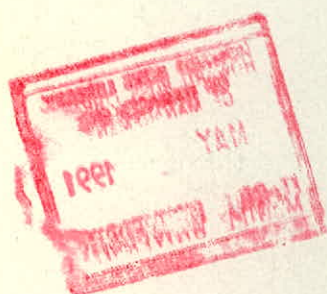
Desjardins,
Deragon
Langlois
limitée

* Sociétés de soutien
à la Confédération

● Sociétés filiales
(participation Desjardins
de 51% et plus)

● Sociétés associées
(participation Desjardins
de 50% et moins)

L'organigramme peut être revu
en cours d'année.





*L'alvéole, symbole de base
du Mouvement des caisses
Desjardins, illustre l'unité
de pensée et d'action de toutes
les composantes du réseau.
La multiplication des alvéoles
évoque le développement
et l'évolution de ce grand
ensemble coopératif.*